
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-quatrième séance – Samedi 12 décembre 2015, à 20 h

Présidence de M. Carlos Medeiros, président

La séance est ouverte à 20 h dans la salle du Grand Conseil.

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder*, maire, *M. Guillaume Barazzone*, vice-président, *M. Rémy Pagani*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 1^{er} décembre 2015, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 12 décembre à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, lundi 14 décembre à 17 h et 20 h 30 et mardi 15 décembre 2015 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs, veuillez regagner vos sièges, car nous allons continuer sur les lutins... (*Remarque.*) C'est de l'époque finalement...

3. Rapports oraux de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2016 (bis) (PR-1158 A/B/C)¹.

Suite du deuxième débat

Département des finances et du logement (suite).

Page 28, politique publique 05,

groupe de comptes 301, Traitements du personnel.

Le président. Nous en étions à l'amendement 5, qui demande la suppression de l'augmentation du gel des postes vacants, soit une augmentation de 2 millions de francs, portant le nouveau montant à -13 millions de francs.

La parole avait été donnée à M^{me} Uzma Khamis Vannini, que je prie de poursuivre avec cette métaphore de Noël qui avait l'air très intéressante...

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Je vous remercie infiniment, Monsieur le président, de me redonner la parole. En effet, la liberté d'expression fait partie intégrante d'une société démocratique. Le débat accéléré nous contraint déjà à ne pas pouvoir nous exprimer de manière libre et débattre de manière éclairée sur les sujets. C'est pourquoi je vous remercie de m'avoir redonné la parole. En plus, faire taire une femme est toujours très difficile...

¹ Rapports oraux, 3107.

Le président. Je suis tout à fait d'accord avec vous, Madame. (*Rires.*)

M^{me} Uzma Khamis Vannini. J'en reviens, Monsieur le président, à ce que je racontais. Je précise que la métaphore n'est pas un personnage de l'histoire et, pour qu'on la comprenne, je réexplique ce qui s'est passé par rapport au budget. Nous avons eu un budget excédentaire dans lequel on a pratiqué des coupes à l'aveugle pour répondre à un fantasme d'angoisse fiscale. Celui-ci est d'ailleurs très souvent provoqué par les personnes qui ont pratiqué ce type de coupes, puisque ce sont elles qui alimentent des méthodes telles que les niches fiscales et qui diminuent les recettes fiscales au moment où il faudrait les maintenir pour rembourser les dettes.

Dans ce contexte, nous avons demandé à augmenter de 2 millions de francs une ligne budgétaire qui concerne une situation d'attente pour le personnel – c'est un peu difficile à comprendre. Lorsque le personnel est absent, qu'il part à la retraite ou qu'il est malade, on doit pouvoir le remplacer. Il ne s'agit pas simplement d'un service; il s'agit de n'importe quel service. On vous a dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas d'effet réel sur le gel des postes vacants, puisqu'il existait déjà – peut-être y avez-vous été attentifs. C'est complètement faux car, lorsqu'un membre du personnel absent n'est pas remplacé – vous le savez tous –, son collègue doit effectuer son travail. Si cette période d'absence se prolonge, c'est autant de travail supplémentaire pour le collègue présent. Quand ce dernier effectue le travail de deux personnes, il prend le risque de faire un burn-out, de faire de l'absentéisme. Ce risque-là, qui est concret et avéré, il le prend le temps qu'on puisse retrouver quelqu'un qui fasse le travail supplémentaire qui lui a été assigné, puisque les choses ne peuvent pas indéfiniment rester sur une table en attendant que le remplaçant ou la remplaçante arrive.

C'est pourquoi, étant donné la période et le fait que certains en sont arrivés, humainement, à ne pas capter la situation, je vous ai proposé la métaphore de la maison du Père Noël, avec ses lutins qui recevaient la liste des cadeaux, qui les listaient, qui devaient préparer les paquets, s'occuper des rennes et ainsi de suite. Comme je ne connais pas très bien le fonctionnement de la maison du Père Noël, je reprends mes notes. Vous avez donc un groupe de lutins...

M. Daniel Sormanni (MCG). Hors sujet!

M^{me} Uzma Khamis Vannini. M. Sormanni n'aime pas les lutins, Monsieur le président... Mais je ne comprends pas!

Le président. Mesdames et Messieurs, nous nous approchons de Noël, laissons notre collègue M^{me} Khamis Vannini poursuivre sa métaphore...

M^{me} Uzma Khamis Vannini. Je vous remercie. Eh bien, lorsque des lutins sont absents, les autres ne peuvent pas faire la liste aussi rapidement. Ils ne peuvent pas faire les paquets ou livrer les cadeaux aussi rapidement. Au lieu d'avoir du monde entre le 1^{er} décembre, au moment où les enfants envoient la liste des cadeaux, et le 24 décembre, au moment où il faut les livrer, eh bien, ils n'en auront qu'à partir du 20 décembre pour faire tout le travail. Vous voyez bien que ce n'est pas possible! On ne peut pas livrer tous les enfants à la même période avec moins de lutins! Et c'est exactement pareil quand on procède à un gel des postes vacants sur une longue période. On provoque le burn-out de certains lutins.

Pourquoi les Verts sont-ils attentifs à cela? Pas parce qu'ils croient au Père Noël. Ceux qui croient au Père Noël sont ceux qui pensent qu'on pourra continuer à offrir le même service avec le dumping salarial, avec le burn-out, avec le manque de personnel. Non! Les Verts y sont attentifs parce que la santé publique les intéresse et qu'une surcharge de travail crée inévitablement des coûts supplémentaires, notamment au niveau de la santé, mais aussi pour la population qui doit attendre le service beaucoup plus longtemps. Cela induit également des suppressions de postes à long terme, puisque vous n'arriverez très souvent pas à remettre sur les rails une personne qui est complètement brûlée de l'intérieur en raison de l'épuisement dû au travail et qui tombera vraisemblablement à l'assistance. Alors ne minimisez pas ce genre de choses car, contrairement à ce que vous pensez, je ne lis pas que le bulletin du Père Noël, je lis aussi le bilan qui en fait état.

La Fédération des entreprises romandes le publie chaque semaine. Encore récemment, on y parlait de l'épuisement au travail. Ce que vous avez fait dans le privé, vous souhaitez le faire dans le service public, c'est pourquoi les Verts sont très attentifs à ce que cela ne se passe pas ainsi.

Et il y a un deuxième motif qui fait que les Verts sont attentifs. Dans mon histoire du Père Noël, quand l'ange se pointe avec le sapin pour discuter un peu écologie, tout le monde est stressé. On l'envoie balader et il se retrouve en haut du sapin, sans même s'en rendre compte. D'ailleurs, vous l'avez expérimenté, Monsieur le président, quand on est stressé, on n'écoute pas son interlocuteur... (*Rires.*) Vous aurez donc pu constater que ce que l'on vous a présenté était une très mauvaise idée. C'est la raison pour laquelle il faut voter cet amendement. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame, c'était très éducatif... Je donne la parole à M. Gazi Sahin. Vous vous êtes trompé? Je suis troublé avec ces histoires de Noël, j'ai une larme à l'œil... Madame Sandrine Salerno, vous avez la parole.

Des voix. Le lutin! Le lutin! Le lutin!

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Bravo! Bon, je reviens sur l'amendement... Je vais essayer de faire plaisir à M. Sormanni et ne pas m'éloigner du sujet... Le Conseil administratif vous a proposé un gel des postes vacants qui a une petite particularité. M. Sormanni a essayé de vous l'expliquer, mais je crois que c'était un peu vain. Il s'agit d'une économie de charges. Le Conseil administratif postule donc qu'avec les maladies, les absences, le renouvellement de postes on a une période de quelques mois où personne n'est au travail. L'argent n'est pas dépensé et, en conséquence, pour l'ensemble de l'administration sur l'année 2016, cela représente au total une économie de 13 millions de francs. Ce n'est pas un chiffre que nous avons sorti comme cela de notre chapeau. C'est un chiffre qui est fonction de ce que les départements utilisent année après année sur les contrats fixes, les engagements. C'est pourquoi, potentiellement, ce chiffre était différent il y a cinq ans, il y a dix ans. Aujourd'hui, on se rend compte qu'on atteint 13 millions sur l'économie de charges liée au gel des postes vacants. Vous nous proposez ce soir de faire une économie supplémentaire de 2 millions pour ramener le gel des postes vacants à -15 millions.

Alors j'avais une première question pour M. Sormanni. Malheureusement, étant donné qu'on est en débat accéléré, puisque vous l'avez souhaité, vous ne pourrez pas me répondre, Monsieur Sormanni. Mais vous viendrez me dire en aparté comment vous avez fixé ce chiffre de 15 millions et sur quelle base vous avez rajouté 2 millions. Moi, aujourd'hui, j'avoue que je ne connais pas cette base-là. Je postule de toute bonne foi, et sans vouloir vous heurter, que c'est de nouveau un chiffre magique. Vous avez décidé que ce n'était pas 13 millions mais 15 millions... Était-ce pour avoir un boni plus substantiel? Toujours est-il que vous n'avez objectivement aucun indicateur, aucun élément chiffré – vous ne l'avez d'ailleurs pas demandé – qui vous permet ce soir de dire que c'est 15 millions d'économies plutôt que 13 millions.

Moi, je pars du principe que c'est 13 millions d'économies. Pas parce que j'ai la science infuse et que je sens que ce sera 13 millions, mais parce que c'est l'étude qu'on a faite au sein de la Direction des ressources humaines qui permet d'atteindre ce chiffre-là. Vous, politiquement, en commission, vous avez rajouté 2 millions. Je le redis ce soir, pour moi, cela ne correspond à aucune réalité tangible. Vous n'avez aucun des instruments à droite, comme à gauche d'ailleurs, pour dire que ce ne sera pas 13 mais 15 millions d'économies de charges.

Vous disiez que ce chiffre n'était pas politique et qu'il découle du bon sens. Non, ce n'est pas du bon sens. A mon avis, c'est un chiffre que vous avez politiquement choisi pour augmenter le boni de la Ville de Genève. Vous l'augmentez cependant de manière artificielle. Vous critiquez à longueur d'année le Conseil administratif parce qu'il jongle, qu'il bidouille pour être un peu plus trivial avec les chiffres, eh bien, ce soir, sur cet amendement-là, c'est exactement ce que vous faites. Vous n'avez pas le début d'un indice, d'un indicateur, d'un élément – et

vous ne l'avez pas demandé – qui vous permet de dire que ce chiffre se monte à 15 millions, mais vous posez 15 millions. C'est la première partie de mon intervention.

Vous donnez ce chiffre de 15 millions parce que vous souhaitez potentiellement réaliser une économie de charges sur cette ligne au sein de l'administration. Par contre ça a une conséquence, et c'est la deuxième partie de mon intervention. Cela veut dire en définitive que les services, les départements – c'est la métaphore de votre collègue Verte – devront retarder les engagements. Ils ne pourront pas engager au terme des six mois qui sont plus ou moins usuels dans l'administration. Pour satisfaire à l'objectif de réaliser une économie de charges de 15 millions, il faudra vraisemblablement compter deux, voire trois mois de plus pour engager des collaborateurs et des collaboratrices. Pourquoi deux ou trois mois de plus? Parce que si on veut atteindre cette cible de 15 millions et réaliser une économie de charges sur le salaire, en d'autres termes ne pas verser le salaire, on ne pourra avoir de recrutement ordinaire dans aucun service. On aura un recrutement comme à l'Etat où on dit aux services qu'ils ont pendant deux, trois, quatre, cinq ou six mois une période moratoire durant laquelle on ne publie pas d'annonce et on ne fait pas de recrutement, puisque l'objectif est de réaliser une économie de charges de 15 millions. C'est peut-être cela que vous souhaitez.

Mais si tel est ce que vous souhaitez, cela pose quand même un léger petit problème, en tout cas pour le Conseil administratif. Le problème, c'est que votre économie de charges porte sur l'ensemble de l'administration, pas sur un service, pas sur un département. Elle porte sur l'ensemble de l'administration, y compris sur des politiques publiques que vous appelez de vos vœux, sur la sécurité, sur les 200 agent-e-s de la police municipale – c'était d'ailleurs, de mon avis très personnel, que je vous livre ce soir, un nouveau chiffre magique – et sur le Service d'incendie et de secours. Eh bien, le moratoire d'engagement s'appliquerait de la même façon.

M. Subilia, que je remercie pour son intervention, disait: «Que va-t-on répondre à l'entrepreneur qui fait face à une difficulté réelle parce qu'on a une croissance atone?» Eh bien, que lui direz-vous quand on lui expliquera qu'on a uniquement diminué les subventions de 2%, uniquement opéré une coupe dans les biens, services et marchandises, uniquement augmenté le gel des postes vacants? Je ne sais pas ce que dira l'entrepreneur. Cela étant, si j'étais entrepreneuse, je ne vois pas très bien en quoi les décisions que vous avez prises m'impacteraient positivement!

Le tissu économique local de la Ville de Genève est constitué à 85% de très petites entreprises, c'est-à-dire des entreprises qui ont entre un et dix collaborateurs. Ces entreprises-là, ces entrepreneurs, nous les rencontrons. Leurs revendications sont souvent liées au nettoyage de l'espace public, au fait d'avoir plus

de sécurité. C'est parfois lié à un aménagement qui est devant leur commerce et on les entend souvent critiquer le fait que l'administration n'est pas assez proactive: «On téléphone, on attend trois mois avant de voir le premier APM devant le magasin...»

Si l'administration retarde de deux ou trois mois les engagements et si la réponse consiste à dire qu'on est désolé, qu'il va falloir attendre encore trois mois parce que le gel des postes vacants se monte à 15 millions, montant qui a été décidé sans aucune base chiffrée, pragmatique et qui ne relève justement pas du bon sens mais de la décision politique, je ne suis pas certaine en définitive que l'entrepreneur, celui qui fait le tissu économique local, sera particulièrement satisfait de l'arbitrage que vous vous apprêtez à faire ce soir.

Oui, cet amendement améliore comptablement le résultat budgétaire, néanmoins ce dernier était de toute façon très avantageux. C'est la raison pour laquelle, si on veut rester dans le pragmatisme, si on veut rester dans le bon sens, je pense que vous feriez bien de voter cet amendement, à savoir de revenir sur la proposition que vous avez déposée en commission des finances sur le gel des postes vacants. Parce qu'une chose est sûre, délivrer les prestations moins rapidement n'apportera pas un avantage aux entrepreneurs et aux entrepreneuses que nous souhaitons ensemble défendre.

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Claude Jeanneret (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département des finances et du logement.

Page 33, politique publique 90, contributions à d'autres collectivités,

groupe de comptes 346, Compensation financière aux communes françaises.

Le président. Nous passons à l'amendement 5 A, émanant du Mouvement citoyens genevois, qui demande de diminuer le dédommagement des communes frontalières d'un montant de 1 257 000 francs, portant le nouveau montant à 33 millions de francs. Je donne la parole à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il ne s'agit pas de supprimer la ristourne aux communes frontalières, car c'est une obligation légale. Il s'agit simplement de l'adapter à la réalité d'aujourd'hui. Il y avait 32 millions de francs aux comptes 2014, je vous fais grâce des virgules... On a mis 34 500 000 francs au budget 2015 et 34 257 000 au budget 2016. Il n'y a pas de raison que cette rétrocession augmente, car la masse des salaires des fron-

taliers a baissé. D'ailleurs, l'Etat l'a baissée dans son projet de budget 2016. Je ne vois donc pas pourquoi la Ville de Genève continuerait imperturbablement à augmenter cette charge inutile. Après, on dira à la fin de l'année qu'on n'a pas dépensé cette somme, voyez comme on est bons, comme on maîtrise bien les charges... On s'est fait un petit coussin de 2 millions et après on nous dit qu'on a économisé 2 millions! Il n'y a pas sens.

Je crois que le budget doit essayer de répondre à la sincérité des chiffres. Je ne vois pas pourquoi on continue à augmenter indubitablement cette charge, alors qu'elle s'est stabilisée; elle a même été légèrement diminuée. C'est ce qu'a fait l'Etat pour le budget 2016. Il n'y a pas de raison de le faire de notre côté. Je veux simplement ramener ce poste à 33 millions de francs. Cela fera de toute façon une augmentation. Il n'y a pas de raison de porter ce poste à 34 257 000 francs. Je vous propose de le diminuer de 1 257 000 francs.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je crois que vous aviez déposé cet amendement en commission des finances, Monsieur Sormanni. Vous n'avez pas été suivi et j'ose espérer que ce sera la même chose ce soir. La rétrocession financière aux communes frontalières est quelque chose que nous devons; il y a une base légale. Vous pouvez vous y opposer ce soir, vous pouvez bidouiller, changer les chiffres, faire comme vous voulez, de toute façon, le Canton les modifiera. Ce n'est pas moi qui les ai inventés, ce sont les chiffres fournis par le Département des finances du Canton. Ils vous plaisent, ils ne vous plaisent pas; ils me plaisent, ils ne me plaisent pas. Là n'est pas l'objet. La question n'est pas de savoir s'il y en a plus ou moins, si on les a bien budgétés, si on ne les a pas budgétés. Ce sont les chiffres qu'on nous a donnés. Point.

Ou on part du principe qu'on a des institutions, qu'elles sont crédibles et que, lorsqu'elles nous fournissent des chiffres, on les prend, ou on remet tout en question, on se dit qu'on n'a pas envie de payer, qu'on voudrait payer plus, qu'on voudrait payer moins... Cette discussion est *in fine* un peu absurde car si par hypothèse vous suivez ce soir M. Sormanni, Mesdames et Messieurs, votre vote serait corrigé au niveau de l'Etat.

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement est refusé par 43 non contre 27 oui (6 abstentions).

Ont voté non (43):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Jennifer Conti (S),

M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Sami Gashi (DC), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Ont voté oui (27):

M. François Bärtschi (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Se sont abstenus (6):

M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Lionel Ricou (DC), M. Souheil Sayegh (DC).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (3):

M. Claude Jeanneret (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département des finances et du logement.

*Page 38, politique publique 58, Aide sociale,
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.*

Département des finances et du logement.

*Page 38, politique publique 78, Autres tâches de protection de l'environnement,
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.*

Le président. Nous passons aux amendements 6 et 7 émanant du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche. Le bureau vous propose de procéder à deux votes séparés, mais de discuter des deux amendements ensemble, puisqu'il s'agit de diminuer d'un côté pour augmenter de l'autre, en d'autres termes de transférer la subvention de 350 000 francs de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) à Après-GE – Incubateur ESS. C'est une opération neutre. Je donne la parole à M^{me} Albane Schlechten.

M^{me} Albane Schlechten (S). Merci, Monsieur le président. J'aimerais juste expliquer ce qu'est l'incubateur Essaim. Il accompagne des projets émanant d'entrepreneurs qui souhaitent monter une structure durable. Durable en termes de durée d'abord. Quand on sait que près de 40% des entreprises échouent à monter leur organisation à leurs débuts, en particulier durant les quatre premières années, ce n'est pas rien. Il s'agit aussi de monter une structure durable au niveau environnemental et social. A l'heure où de véritables décisions politiques et économiques doivent être prises, notamment sur le climat, la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Après-GE) et un projet comme Essaim ont tout leur sens.

Ces activités ont une assise dans le tissu local avec de la création d'emplois dans le canton. Il s'agit d'entrepreneurs et d'entrepreneuses qui sortent du chômage, pour certains, et à qui on donne les moyens de lancer leur projet grâce à de l'accompagnement, du suivi, une mutualisation des ressources et des compétences, grâce à de la formation, à un espace de coworking et ainsi de suite.

L'incubateur a mis en place un système qui fonctionne grâce à la création d'une entreprise collective partagée, qui sort les entrepreneurs et les entrepreneuses de l'isolement que constitue le lancement d'une structure. Il accompagne les projets de ces personnes dès le début, ce qui a un rôle fondamental dans le développement du tissu économique de la ville. Il permet également à des jeunes, à des personnes qui souhaitent se réorienter, à des personnes en fin de droit et

à des personnes créatives de devenir indépendantes. A l'heure où des études montrent que les jeunes qui sortent des formations supérieures sont majoritairement tentés par la création d'une structure et où les idées fusent de toutes parts, à l'heure des nouvelles technologies et des enjeux liés à l'écologie, il y a un terrain à développer. Comment la Ville oserait-elle louper le coche?

Alors oui, on peut déplacer Essaim à la Fondetec. Mais dès lors, cette partie innovante qui fait sa force, la possibilité de collectiviser les risques, les compétences qu'il offre et ses engagements dans les enjeux de demain à travers les valeurs portées par l'économie sociale et solidaire (ESS) ne seraient sans doute plus un point d'accroche. Qui plus est, il aurait tout de même été la moindre des choses, avant de procéder à un transfert comme celui-là, d'en discuter en commission et de mettre les acteurs principaux autour de la table pour en parler. Plutôt que de hiérarchiser, que de trancher selon ses humeurs et ses vindictes, notre travail est de voir l'ensemble, d'accorder du crédit à la complémentarité des projets et des formes de soutien à l'économie. C'est ce que les socialistes s'engagent à faire en continuant à soutenir ce projet, en l'état.

M^{me} Vera Figurek (EàG). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, notre groupe Ensemble à gauche entrera bien entendu en matière sur cet amendement, afin de remettre cette subvention au montant où elle avait été portée initialement. Vous avez lié la discussion sur les amendements 6 et 7, je parlerai donc également du transfert de cette subvention de l'incubateur Essaim à la Fondetec, qui nous a été présenté par la droite comme un simple transfert, une opération blanche, qui n'avait aucun impact budgétaire, puisque les 350 000 francs sont conservés.

Il reste qu'au niveau humain et en termes de postes de travail, nous n'avons pas eu plus de renseignements. Aussi, Ensemble à gauche s'est renseigné pour savoir ce qu'il en était. Si comme vous le savez nous sommes quelquefois assez critiques par rapport à l'économie sociale et solidaire, il ne convient toutefois pas d'opérer ce transfert – qui est tout de même important – et surtout dans l'urgence, car cela a des conséquences assez graves pour cette association. En effet, plus de vingt contrats sont en cours. Si nous mettons un terme à cette action sociale, ces contrats arriveront aussi à terme, et il faudra les résilier. En outre, il y a bien trois personnes qui s'occupent d'accompagner les entrepreneurs. Ce n'est pas du tout certain qu'elles veuillent être transférées à la Fondetec.

Il y a également un souci par rapport aux tâches, aux mandats qui sont confiés tant à l'association Après-GE pour son projet d'incubateur Essaim qu'à la Fondetec, car les objectifs visés ne sont pas du tout les mêmes. Comme vous le savez toutes et tous, puisque nous avons des représentants dans son conseil de fondation, la Fondetec a pour but de venir en aide à des entreprises qui ont déjà une

expérience. C'est tout à fait différent pour l'incubateur Essaim, où l'aide vient déjà avant le démarrage du projet. C'est d'ailleurs l'une des rares associations qui s'occupent de cet aspect-là. De plus, on y a un volet coaching, accompagnement de ces personnes sur une période allant jusqu'à trois ans. Ce n'est pas le cas à la Fondetec, qui n'a pas les ressources nécessaires pour le faire.

Nous voulons aussi préciser que les entrepreneurs et les entrepreneuses qui travaillent dans cette association le font bénévolement pour accompagner d'autres entrepreneurs. Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, notre groupe Ensemble à gauche soutient ce genre de projet, dont les buts sont éthiquement acceptables, même si nous restons critiques à l'égard de bon nombre d'associations qui emploient notamment des personnes en emplois de solidarité. Cela ne semble pas être le cas en ce qui concerne l'incubateur Essaim. Il s'agit d'une aide à la création d'emplois pour de nouvelles entreprises, ce que nous saluons, car ils viennent aussi en aide à des personnes qui sont parfois au chômage, en fin de droit ou qui n'ont pas principalement d'objectifs financiers.

Mesdames et Messieurs, il est un peu idiot d'opérer ce transfert à l'heure actuelle. Je vous propose de surseoir à cet amendement et d'auditionner cette association qui, je crois, projette aussi de se désengager petit à petit et de trouver d'autres financements. C'est un projet qui lui appartient, aussi il serait convenable qu'elle vous le présente elle-même.

Cela dit, Mesdames et Messieurs, ne pensez pas que cette opération soit blanche, notamment au niveau des postes de travail et des ressources humaines. Ces 350 000 francs peuvent être alloués à la Fondetec comme vous voulez le faire. La Fondetec ne les utilisera cependant pas dans le même but. Elle les utilisera pour continuer les missions qui lui sont imparties. Notre groupe Ensemble à gauche trouve donc un peu dommage que la Ville se désengage aussi rapidement de projets qui sont déjà en cours. Les personnes se retrouveront tout à coup sans aide, alors qu'on aurait peut-être pu attendre une année afin qu'elles s'organisent. Je vous remercie pour votre attention.

M. Adrien Genecand (LR). Mesdames et Messieurs, sur cette question, j'aimerais de nouveau rappeler qu'il ne s'agit pas d'une coupe. Toutes les suppositions qui partent du postulat selon lequel les contrats en cours et notamment les salaires des employés ne seront pas transférés sont simplement fausses. L'idée de ce transfert est de faire en sorte que ceux qui ont leur activité au sein de l'incubateur Essaim la poursuivent dans le cadre de la Fondetec. Pourquoi le faire dans le cadre de la Fondetec, Mesdames et Messieurs ?

Je vais vous citer le nombre d'instituts qui font de la promotion économique, de l'accompagnement, du coaching, des incubateurs, de l'aide au financement: Ecllosion, Fongit, Genilem, l'Office de promotion des industries et des techno-

logies (OPI), Essaim, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), la Fondetec, Venture Kick, Microcrédit solidaire Suisse. On est quand même toujours capables dans cette magnifique ville et dans ce canton de compliquer les choses... Pensez-vous vraiment qu'un entrepreneur qui veut lancer son entreprise ait besoin de passer par la sélection de quasiment dix entités différentes pour savoir quel institut est le plus à même de l'aider à développer son projet?

On peut déjà discuter du fait que la Ville de Genève le fasse en lieu et place du Canton. On a décidé de le faire avec la Fondetec parce qu'on estimait que la Banque Cantonale de Genève n'assumait pas son rôle dans l'aide à la création d'entreprises et dans l'aide aux start-up, en tout cas dans les phases de démarrage. Très bien... Mais il n'y a aucune raison, Mesdames et Messieurs, pour que deux entités séparées subventionnées par la Ville de Genève fassent le même travail. Que la Fondetec donne de l'argent pour démarrer l'activité ou que l'incubateur Essaim fasse du coaching et propose un autre modèle aux entrepreneurs individuels me va parfaitement. Je pense que les deux modèles se complètent. Il est donc parfaitement logique que l'entrepreneur aille à la Fondetec, où on lui dira que ce qu'il veut faire correspond peut-être mieux à ce que fait Essaim ou, à l'inverse, à ce que fait la Fondetec elle-même de façon plus classique. Mais c'est aussi une question, Mesdames et Messieurs, de savoir travailler en équipe.

Quand vous passez votre journée à étudier les dossiers de crédits, à réfléchir avec les entrepreneurs, à lire des business plans, eh bien, vous partagez après les expériences avec les collègues. Plus vous êtes, plus c'est enrichissant, plus c'est intelligent. Cela vous permet de partager des expériences. Je vous rappelle tout de même que nous avons voté un incubateur dans le cadre de la Fondetec. La Fondetec a aussi un incubateur dans ses locaux à Plainpalais. C'est donc assez logique, en termes de rationalité et d'efficacité, que ces deux entités qui font un travail tout à fait différent, je vous l'accorde, travaillent sous le même toit, sous la même direction. Imaginez que l'un des instituts refuse un crédit à un entrepreneur pour de bonnes raisons et qu'une autre institution subventionnée de la Ville de Genève le lui accorde parce qu'elle n'a pas connaissance de certaines informations... Je vous donne ce cas extrême pour que vous vous rendiez bien compte en quoi ce fonctionnement est parfaitement irrationnel.

La promotion économique qu'on veut piloter dans cette Ville de Genève doit se faire sous un seul toit, celui de la Fondetec. Il sera probablement aussi l'occasion l'année prochaine de discuter de la redotation, peut-être de G'innove et de ce genre de propositions. On peut tout à fait discuter de promotion économique; simplement, cela doit se faire sous un même toit pour des questions de rationalité économique. Cela ne peut pas se faire dans de multiples petites entités juridiques. Cela doit se faire sous le même toit, c'est pourquoi nous proposons ce transfert. Il n'y a pas un franc en moins. Il s'agit simplement de transférer dans la même direction les deux structures. Je vous remercie de votre écoute.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je crois qu'il y en a qui se trompent de combat ce soir... D'ailleurs, il ne s'agit pas d'un combat... Personne n'a parlé de supprimer l'incubateur Essaim! C'est ce que j'ai entendu tout à l'heure chez l'intervenante socialiste et aussi un peu chez M^{me} Figurek.

Cet incubateur ne marche pas très bien – je pense que vous avez aussi ces informations. On a deux activités qui se complètent. Les deux approches sont un peu différentes, certes, toutefois ces deux structures font le même boulot. Il y a un incubateur à la Fondetec, qui donne des crédits, et il y a l'incubateur d'Après-GE. Réunir les choses ne veut pas dire qu'on devra fermer et licencier les gens. Pas du tout! Personne n'a parlé de ça! Vous dressez toujours l'épouvantail... Nous avons simplement dit qu'au lieu que cet incubateur soit coaché, dirigé en partie par le Service Agenda 21 – Ville durable, et puis indépendant dans le secteur de la Ville, il fallait donner tout ça à la Fondetec pour essayer de dégager des synergies et d'améliorer son efficacité, puisque cet incubateur, justement, ne marche pas très bien. Rien de plus.

Je crois que l'objectif est là: essayer de faire de la promotion d'entreprise. En général, un incubateur aide des microentreprises, parfois une seule personne. C'est très bien si cette personne arrive à s'en sortir et à créer son propre emploi, sa propre entreprise. Ce n'est pas du tout en contradiction avec ce que fait la Fondetec! Elle fait exactement la même chose. Elle peut faire un microcrédit à 10 000 francs comme elle peut faire un crédit jusqu'à 1 million de francs. C'est exactement la même chose! Certes, il y a peut-être des approches un peu différentes. Alors justement, profitons de cette synergie. Il n'y a pas de raison d'avoir l'incubateur dans un coin du budget de la Ville de Genève et, de l'autre côté, la Fondetec, une fondation de droit public financée par la Ville de Genève qui a un peu plus de souplesse de fonctionnement. C'est juste cela qu'on demande.

Je rappelle quand même le grand débat que nous avons eu lors de la précédente législature sur l'Ecopôle, puisque ces deux entités auraient dû se retrouver au même endroit, en l'occurrence à la zone industrielle des Charmilles en dessus de l'ancien stade, on va dire en dessus du parc Hentsch. Malheureusement, rien ne s'est fait. Rien ne s'est fait pour différentes raisons. Il y avait un problème d'argent, mais pas seulement. Les locaux étaient occupés par le Moulin à Danses (MAD). Je m'étais opposé, je m'en souviens, à sa localisation à cet endroit, non pas que j'aie quelque chose contre le MAD mais parce que, à partir du moment où il était dans ce bâtiment et qu'on avait dépensé de l'argent pour aménager des locaux, on ne pouvait plus y faire l'Ecopôle. M. Pagani nous a d'ailleurs annoncé il y a quelques semaines, ou peut-être même à la séance précédente – et on s'en doutait –, que le MAD resterait à cet endroit. Il aurait dû partir sauf erreur au printemps 2016. Il va rester là parce qu'il n'y a pas de solution de rechange pour l'instant.

Eh bien, cela condamne d'un seul coup cet Ecopôle, avec tous ses instruments – avec l'incubateur mais aussi avec la Fondetec. La Fondetec aurait pu élargir son champ d'activités, car c'est nécessaire. C'est d'autant plus nécessaire avec le ralentissement économique, puisque toutes ces entreprises viennent taper à sa porte, notamment de nouvelles entreprises. La Fondetec ne soutient pas uniquement des entreprises qui existent, en effet. Bien au contraire! Elle cherche plutôt à en monter de nouvelles pour créer de nouveaux emplois. Ce qui a été dit tout à l'heure est donc aussi totalement erroné, et permettez-moi de vous dire que je sais quand même un peu de quoi je parle, en tant que fondateur de la Fondetec. Pour ceux qui ne le savent pas, c'était en 1998.

La Fondetec fonctionne bien, mais si elle peut élargir son champ d'action, elle ne s'en portera que mieux. Mieux pour la création d'entreprise, mieux aussi pour l'emploi. C'est une nécessité aujourd'hui encore plus qu'hier, puisque aucune banque commerciale, depuis de nombreuses années déjà, n'accorde le moindre crédit à des petites entreprises nouvelles, encore moins à des artisans et encore moins au tissu économique local, la Banque Cantonale de Genève pas plus que les autres, d'ailleurs. Madame la magistrate, vous avez dit à juste titre que l'essentiel, que 80% des entreprises sises en Ville de Genève étaient, pour la plupart, des petites entreprises, des petits artisans, des petits commerçants. Eh bien, vous pouvez toujours courir... Il n'y a pas une banque qui donne un crédit à tous ceux-là. C'est la raison pour laquelle la Fondetec a été créée.

Alors essayons de créer des synergies. Il ne s'agit ni de fermer l'incubateur – il s'agit, au contraire, de le rendre plus efficace – ni de licencier qui que ce soit. Il s'agit simplement de lui donner un nouvel élan en le mettant sous la responsabilité de la Fondetec. C'est la raison pour laquelle je vous invite à refuser l'amendement proposé par l'Alternative, qui vise à supprimer ce que nous avons proposé en commission des finances, et je vous en remercie.

M. Jean Rossiaud (Ve). Mesdames et Messieurs, les Verts demanderont évidemment le maintien de la ligne budgétaire de l'incubateur Essaim et son non-transfert à la Fondetec. Comme vous, Monsieur Sormanni – vous transmettez, Monsieur le président –, c'est un sujet que je connais bien. Et je connais bien aussi le projet d'Ecopôle qui aurait dû réunir les deux incubateurs et les deux institutions. Effectivement, pourquoi réunir ces deux incubateurs? C'est que même s'ils font des choses extrêmement différentes, je retiens des débats d'aujourd'hui qu'il faut bien sûr les rapprocher, mais qu'il ne faut pas gommer les différences. Aujourd'hui, la droite nous démontre néanmoins une très grande méconnaissance de ce qu'est l'économie sociale et solidaire et de ce que font effectivement Après-GE et l'incubateur Essaim.

Les Verts ont toujours défendu l'économie sociale, l'économie solidaire, l'économie responsable et l'économie durable. C'est un choix de société, c'est un choix pour l'avenir. L'économie solidaire, c'est l'économie de la réinsertion. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que la Ville doit avoir une politique de l'emploi, une politique de l'insertion qui soit cohérente. L'économie sociale, c'est l'appui aux coopératives, c'est-à-dire la lutte contre la spéculation immobilière, notamment en matière de logement. L'économie responsable, c'est être responsable tant sur le plan des conditions de travail ici en Suisse qu'en matière de solidarité internationale. Et la responsabilité environnementale s'étend également à la problématique de durabilité.

Il s'agit, comme je l'ai dit, d'un choix de société. Les Verts pensent que la Ville de Genève, que les collectivités ne devraient pas subventionner, aider, appuyer les entreprises qui participent à l'économie non sociale, à l'économie non solidaire, à l'économie irresponsable et à l'économie non durable. Et pour ceux qui suivent les débats de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) et sur le réchauffement climatique, il faudra – et je pense que tous les partis sont d'accord là-dessus dans cette enceinte – que nous trouvions ensemble des solutions pour relocaliser l'économie, pour faire une économie de proximité, qui soit au service de la population, et non que ce soit la population qui soit au service des grandes entreprises.

Cette nouvelle économie plus coopérative, plus collaborative, plus inclusive et moins inégalitaire nous permet de renforcer la résilience de nos sociétés – c'est ce qui est important et c'est ce que vous allez comprendre, Monsieur Sormanni ou Monsieur Bertinat. Elle permet de renforcer la résilience de nos sociétés face aux crises que nous subissons aujourd'hui et face à celles que nous subirons demain: crises économiques, crises financières mais également crises environnementales. Cette économie-là, cette nouvelle économie, est la base de notre cohésion sociale; c'est la base de la solidarité entre nous. Elle doit être soutenue et renforcée, et cela passe par son organisation en association faitière.

Aujourd'hui, 300 entreprises d'économie sociale et solidaire sont réunies au sein d'Après-GE. L'économie sociale et solidaire, c'est près de 10% de l'emploi en ville de Genève, ce n'est pas rien. Cette économie-là, nous devons continuer à la soutenir. Après-GE est elle-même reconnue pour son efficacité sur le plan international au sein du Réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), et de sa branche européenne. Si Après-GE a créé l'incubateur Essaim, c'est pour développer cette économie durable et non spéculative en encadrant des entreprises naissantes. Ce n'est pas ce que fait la Fondetec. La Fondetec fait de belles choses, mais elle ne s'occupe pas de cela.

Par quel biais Après-GE agit-elle? Elle propose de nouveaux outils. Elle propose un statut d'entrepreneur salarié, elle propose la création d'entreprises collec-

tives. Ce sont des outils qu'il faut développer. Ils ne sont pas encore dans l'air du temps. Nous devons les développer ensemble dans cette enceinte.

L'incubateur aide des entrepreneurs en leur apportant des compétences, une équipe de professionnels. Ces derniers travaillent non seulement sur l'incubateur; ils travaillent également sur d'autres projets d'Après-GE, puisque cette association travaille en synergie. Si on enlève ce temps de travail là, on doit découper les postes en envoyant certains professionnels à la Fondetec et en en laissant d'autres à la Maison des associations. Alors je vous demande comment vous effectuerez cela en pratique.

Il y a aussi une équipe de mentors – cela, vous ne l'avez pas relevé –, donc un savoir-faire pratique développé par les entreprises actives, par exemple les Jardins de cocagne, la Codha, Réalise. Ils encadrent les entreprises gratuitement par le biais du *mentoring*. Cela, la Fondetec ne le fait pas non plus. Avec l'incubateur, les praticiens s'adressent aux praticiens; ce sont donc des corps de métiers qui s'adressent aux corps de métiers. Cela devrait également vous plaire, vous qui défendez l'économie locale, l'économie de proximité. Tout cet appui est bénévole, je le répète. Après-GE aide ses membres gratuitement.

La Fondetec, c'est autre chose. C'est bien peut-être, mais c'est autre chose. La Fondetec a été créée par la Ville de Genève pour financer des entreprises existantes ou qui ont un projet déjà bien développé. Elle est composée d'une équipe de professionnels de la finance et elle est dotée d'un conseil de fondation composé de représentants des partis politiques du Conseil municipal. Elle n'émane pas de la société civile. Elle a une fonction bien distincte de celle de l'incubateur. Elle a d'ailleurs toujours promis d'en faire un. Je crois qu'on l'attend encore.

Après-GE et la Fondetec ont tout leur sens, car elles servent et encadrent différemment des acteurs économiques différents. Cela dit, la Fondetec n'était même pas au courant de votre projet un peu fou de faire passer cette ligne budgétaire directement chez eux. Ils seront bien embêtés pour la gérer, en sachant que la moitié des postes resteront de l'autre côté! Qui plus est, il est difficile d'intégrer une équipe qui n'a pas été préparée à ça. Tous ceux qui ont fait ici un peu de management de personnel le savent, c'est une mission quasiment impossible. Prenons donc notre temps. Ne fonçons pas tête baissée car, comme on le dit souvent, l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Je disais que la Fondetec n'était même pas au courant de votre projet. Elle n'est pas préparée non plus à gérer les projets de type «Essaim». Ce n'est pas sa mission. Peut-être devra-t-elle l'apprendre. Peut-être aussi devra-t-on trouver avec eux la manière de faire – et une manière de construire une politique publique de l'insertion et de l'emploi qui soit digne de ce nom. Intégrer l'incubateur à la Fondetec va fragiliser tant la Fondetec qu'Après-GE, sans amener aucune plus-value aux entrepreneurs en recherche d'encadrement ni à la politique économique

en Ville de Genève, pas plus qu'aux contribuables de la ville, puisque toute la ligne budgétaire d'Essaim passe directement d'Après-GE à la Fondetec.

Il y a quelques années, j'ai pas mal travaillé sur ce projet. Certains, d'ailleurs, se rappellent le projet d'écosite des Charmilles. M. Sormanni se le rappelle. Nous avons réfléchi à l'époque aux synergies à mettre en œuvre entre Après-GE et la Fondetec, notamment par le biais de la création de deux incubateurs jumeaux. C'est ce sur quoi nous devons continuer à travailler ensemble, plutôt que de tout mélanger et de tout mettre sous le même chapeau. Aujourd'hui, la politique économique de la Ville de Genève est éclatée; il est souhaitable de l'évaluer dans son ensemble. Il s'agit d'évaluer ce que fait Après-GE avec son incubateur – je pense qu'on en a grandement besoin – et il faut évaluer les succès et les insuccès de la Fondetec. Il s'agit également d'évaluer la politique en matière de Fonds chômage, tout en prévoyant ce que nous ferons de ce fonds que M^{me} Salerno veut créer, le fonds G'innove. Ce fonds-là devrait être intégré à cette politique publique générale. Cela étant, si les Verts n'y sont pas attentifs, si ce Conseil municipal n'y est pas attentif, nous risquons de glisser vers une espèce de *greenwashing* de l'innovation qui est malheureusement à la mode.

Prenons donc les questions de l'emploi et de l'insertion au sérieux. Faisons une politique véritablement cohérente en intégrant davantage la Fondetec et l'incubateur d'Après-GE. Articulons-les avec la politique en matière de Fonds chômage et celle qui est liée à G'innove. A partir de là nous aurons, j'en suis sûr, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, une ambition pour Genève qui s'inscrit entièrement dans le XXI^e siècle, non pas qui s'inspire des vieilles recettes du XX^e siècle. Evaluons ensemble ce dispositif et prenons en toute connaissance de cause, avec la tête froide, les décisions qui permettront de renforcer le tissu économique local, celui des petites entreprises et des petits commerces attachés à apporter leur part au bien commun au nom de leur responsabilité sociale.

Ne supprimons pas le seul incubateur de l'économie sociale et solidaire qui existe. N'affaiblissons pas l'économie sociale et solidaire, car c'est notre avenir. S'il vous plaît abstenez-vous si vous ne voulez pas voter en faveur du transfert de cette ligne à la Fondetec. Abstenez-vous pour que l'on puisse travailler ce sujet en commission. Autrement, nous serons obligés de reprendre le combat sur un plan plus politique et de faire un référendum contre cette coupe, qui est absolument stupide sur le plan de la politique économique.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. A mon tour de plaider pour que vous vous absteniez sur cette proposition. Si nous avons eu plus de temps en commission des finances ou si vous m'aviez posé des questions, je vous aurais volontiers expliqué pourquoi je vous le demande. Tel n'a pas été le cas. L'incubateur Essaim est en train d'être évalué. On aura l'évaluation au début

de 2016. Donc, avant de transférer cette structure à la Fondetec, moi je vous demande de vous abstenir sur cet amendement pour que vous puissiez voir en votre âme et conscience, une fois que vous aurez lu l'évaluation, s'il vaut vraiment la peine un de poursuivre l'expérience, deux de la poursuivre dans les conditions actuelles, voire, troisième hypothèse, de la modifier.

Je vous demande de vous abstenir sur cet amendement car, en définitive, avec l'économie sociale et solidaire, on a un pan certes particulier de l'économie, mais un pan qui est créateur d'emplois. 10% de l'emploi à Genève vient du secteur de l'économie sociale et solidaire. On ne peut donc pas, on ne devrait pas à mon avis passer ces emplois-là par pertes et profits. Ils sont réels, ils sont locaux, ils sont inscrits dans la réalité de nos quartiers. Ils comptent tout autant que les autres emplois, car ils contribuent à la diversité de notre tissu économique local. On devrait donc les préserver. On devrait y être attentifs. C'est la deuxième raison qui plaide pour que vous vous absteniez sur cet amendement et que vous attendiez jusqu'au début de 2016 l'évaluation sur cet incubateur.

Et puis, très concrètement, il y a une dernière raison qui plaide pour que vous vous absteniez sur cet amendement – et c'est notamment à vous, Monsieur Subilia, qui discutez avec M. Schaller, que je m'adresse. Vous défendez l'entrepreneuriat, vous défendez la création d'emplois. Eh bien, nous sommes en plein dans la politique de création et de promotion de l'emploi à Genève. Si vous voulez être conséquent, cohérent avec le propos politique, s'agissant de politiques publiques qui sont très peu dotées, puisqu'on pourrait en définitive faire beaucoup plus en Ville de Genève pour soutenir le tissu économique local, si vous voulez être cohérent avec cette politique-là, c'est très compliqué de dire ce soir, sur le siège, que l'on veut transférer à la Fondetec l'incubateur Essaim, qui a été créé dans un contexte particulier. Parce que vous n'avez aucune garantie... mais aucune garantie que la Fondetec reprendra cet incubateur. Et que va-t-il se passer, Mesdames et Messieurs?

Si la Fondetec ne reprend pas cet incubateur, il meurt. Vous pouvez vous dire que ce n'est pas grave, qu'on a économisé 350 000 francs sur les charges, on est content... En même temps, si vous tenez compte du besoin, du discours politique des uns et des autres quant à la préservation, quant à la création d'emploi, quant au fait de donner une perspective d'embauche à celles et ceux qui, localement, cherchent de l'emploi, vous ne devriez pas ce soir passer ces emplois-là par pertes et profits sans avoir lu l'évaluation sur l'incubateur, parce que cette structure-là garantit, je vous l'ai dit, via le réseau plus large de l'économie sociale et solidaire, 10% des emplois locaux dans notre bonne ville de Genève.

Moi je vous dis que si ce soir vous transférez cette structure à la Fondetec, vous l'aurez tuée. En définitive, si tel est le dessein politique qu'ont certaines et certains d'entre vous, alors autant afficher l'ambition dès le départ et proposer

purement et simplement la suppression de la ligne. Mais dire qu'on la prend pour la donner à la Fondetec revient à dire – pour celles et ceux qui aiment la métaphore dans le domaine culturel – que Post tenebras lux, c'est très bien et qu'on le donnera au Grand Théâtre qui s'en occupera.

Soyez un peu plus mesurés dans vos ambitions ce soir. Abstenez-vous sur cette proposition et attendez d'avoir lu l'évaluation au premier trimestre 2016. Si vous imaginez ensuite, sur cette base, qu'il faut déplacer l'incubateur, le supprimer ou en modifier les bases, vous aurez tous les éléments tangibles, matériels pour prendre une décision sereine. C'est à mon avis la décision la plus sage que vous pourriez prendre sur cet objet.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement 6, qui consiste à supprimer la subvention attribuée à la Fondetec pour la gestion de l'incubateur d'Après-GE, recueille 37 oui et 37 non. Le président départage les voix en votant non. L'amendement est refusé.

Ont voté non (38):

M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Carlos Medeiros (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S),

M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (5):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M. Sami Gashi (DC), M. Alain de Kalbermatten (DC).

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement 7, qui consiste à rétablir la subvention attribuée à Après-GE – incubateur ESS, est accepté par 37 oui contre 36 non.

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Ont voté non (36):

M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude

Jeanneret (MCG), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (6):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M. Sami Gashi (DC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Souheil Sayegh (DC).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Le président. Vous avez accepté cet amendement-là... Cela nous pose un petit souci, puisque c'était censé être un transfert pur et simple... Nous verrons cela au troisième débat. (*Applaudissements des Verts et du Parti socialiste.*) Mesurez votre joie quand même... (*Remarque.*) On a fait un transfert fantôme... On verra bien ce que cela donnera au troisième débat. Ce sont les aléas des débats.

Département des finances et du logement.

Page 38, politique publique 58, Aide sociale,

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. Nous passons à l'amendement 7A émanant du Mouvement citoyens genevois. Il demande d'augmenter la subvention à l'association Le Trialogue de 51 500 francs, portant le nouveau montant de la ligne à 266 400 francs. Je donne la parole à ceux qui la demandent. Ne vous bousculez pas... Ah, quand même, Madame Vera Figurek...

M^{me} Vera Figurek (EàG). Non, je renonce...

Le président. Alors on passe au vote... Ah, Monsieur Daniel Sormanni!

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs, nous demandons une modification de la subvention de l'association Le Trialogue, qui fait un excellent travail, notamment auprès des chômeurs et des sans-droits. Eu égard au travail qui est fait, nous vous demandons de soutenir une augmentation de la subvention à hauteur de 51 500 francs.

Le président. Merci, Monsieur Sormanni. Madame Figurek, vous désirez prendre la parole... Avec toutes vos hésitations? (*Rires.*)

M^{me} Vera Figurek (EàG). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, comme vous le savez, notre groupe Ensemble à gauche a déposé en commission des finances le même amendement que M. Sormanni, mais à hauteur de 25 000 francs. Cette association demande d'augmenter son poste de juriste de 50 à 75%. C'est une association qui fait un excellent travail et qui informe les chômeuses et les chômeurs sur leurs droits. Ce travail est jugé d'utilité publique. D'ailleurs, les assistantes sociales et les assistants sociaux eux-mêmes, ainsi que l'Université, font largement appel à cette association.

Notre groupe Ensemble à gauche soutient évidemment cette association, au même titre que toutes celles qui s'occupent des chômeurs et des chômeuses. Nous voulons tout de même dénoncer le fait que le Mouvement citoyens genevois, après avoir voté toute une série de coupes dans les groupes 31, dans les subventions et tandis qu'il s'apprête maintenant à réduire de 10% les subventions aux associations culturelles et sociales, est encore une fois en train de nous servir ce qu'ils nous ont servi en commission, à savoir qu'il épargne de ses coupes certaines associations et institutions.

Nous aimerions bien sûr les suivre et voter cette augmentation de 50 000 francs, mais nous aimerions pouvoir le faire sur un budget acceptable. Pas qui ampute d'autres politiques publiques ou d'autres associations qui font soit le même travail – qui s'occupent de la même politique publique –, soit qui en font un autre. Comme je l'ai dit ce matin en tant que rapporteuse de minorité, Monsieur le président – et je crois que la position de l'Alternative est la même –, nous n'entrerons en matière sur aucune nouvelle prestation, aucune nouvelle augmentation de subvention, car nous ne voulons justement pas créer d'inégalité de traitement. Nous voulons revenir à la situation antérieure, puisque nous aurions effectivement pu utiliser le disponible budgétaire. Par contre, si c'est pour couper à l'un pour donner à l'autre, eh bien, non, Mesdames et Messieurs, nous n'entrerons pas dans cette supercherie. (*Applaudissements à la tribune du public.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). On fait des choix!

M^{me} Vera Figurek. Oui, oui, on a vu... A la tête du client!

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement est accepté par 41 oui contre 38 non.

Ont voté oui (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (38):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Le président. J'ai le grand plaisir de vous annoncer que le président du Conseil des Etats, M. Raphaël Comte, est parmi nous aujourd'hui à la tribune du public. Je lui souhaite la bienvenue. (*Applaudissements.*)

Je vous signale que l'amendement 7 B du Mouvement citoyens genevois, qui demande de supprimer la subvention accordée à l'association Apprentissages sans frontières, d'un montant de 20 424 francs, est retiré par son auteur.

Département des finances et du logement.

Page 38, politique publique 78, Autres tâches de protection de l'environnement, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. Nous passons à l'amendement 8 émanant du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche. Il demande de supprimer la diminution de moitié de la subvention au programme G'innove, soit une augmentation de 75 800 francs, ce qui porte le nouveau montant à 151 600 francs. Je donne la parole à M^{me} Virginie Studemann.

M^{me} Virginie Studemann (S). Merci, Monsieur le président. Je dois avouer que la situation est un peu difficile car, avec l'amendement général, on n'a pas vraiment entendu celles et ceux qui sont en faveur de la coupe. On n'a pas vraiment entendu leurs motivations. Quand je disais il y a quelques heures déjà qu'on ne voyait pas de projet politique, pas de projet de société, c'est aussi parce qu'il n'y a pas eu de discours sur des valeurs pour nous expliquer un certain nombre de coupes. Visiblement, c'est un choix. L'Alternative redépose cet amendement pour revenir à la subvention initiale. Cela étant, c'est difficile dans ces conditions de donner des arguments pour convaincre des personnes qui n'auraient pas tout à fait compris le projet, puisque, dans le fond, on ne sait pas pourquoi les élus de droite procèdent à des coupes en général, et en particulier sur G'innove. (*Brouhaha.*)

A ce titre, je souhaite rappeler que la Ville de Genève s'est engagée dans un programme stratégique de développement durable en 2010, à la suite de la signature des engagements d'Aalborg. Ce premier programme est en train de se

conclure et il s'agit pour la Ville de Genève d'établir un nouveau programme de développement durable pour les années 2016-2020. Celui-ci comprend plusieurs axes, et il se trouve que l'un d'eux est le programme G'innove.

J'ai posé la question à mes camarades de la commission des finances, et il semblerait qu'il y ait eu très peu de questions en commission sur G'innove et, par conséquent, sans doute aussi très peu d'explications sur ce qu'était ce programme. On est toujours un peu étonné de constater cette sorte d'inversion... Il y a peu de questions mais on coupe quand même. Alors sur quelle base coupe-t-on? Et pourquoi? Si on ne s'intéresse pas suffisamment au projet pour demander des explications, pour poser des questions, savoir comment ça fonctionne, sur quels critères, en effet, coupe-t-on?

On peut imaginer qu'on procède à certaines coupes sur des critères idéologiques car, contrairement à ce que dit souvent la majorité du Conseil municipal, l'idéologie existe autant à droite qu'à gauche. On peut imaginer qu'on coupe sur des critères qui ressemblent à des valeurs. Sauf que, dès qu'on parle en termes de valeurs, on se voit reprocher de faire de la morale. Il se trouve que là on ne connaît ni l'idéologie ni les valeurs qui pourraient expliquer cette coupe proposée par la droite visant le programme G'innove.

C'est d'autant plus étonnant que le programme répond à une idée relativement simple: répondre localement aux défis environnementaux, sociaux et économiques non seulement grâce à l'adaptation de l'existant, mais surtout grâce à l'innovation. On sait que de nombreux discours s'y réfèrent. On retrouve ce thème dans de nombreux programmes de partis politiques. On le retrouve même chez presque tous les partis politiques, en tout cas chez les Verts, au Parti socialiste et à Ensemble à gauche. On le retrouve aussi au Parti démocrate-chrétien et on le retrouve aussi au Parti libéral-radical. On se dit a priori qu'on est quand même sur un sujet où l'on va trouver une possibilité de consensus politique.

Ce consensus politique est d'autant plus évident, si l'on regarde comment fonctionne ce programme, que G'innove, c'est du soutien financier à des initiatives individuelles ou à des initiatives collectives qui émanent par exemple d'associations. Il est donc vraiment destiné à favoriser l'innovation dans la proximité de gens de terrain qui sont ancrés sur leur territoire. A priori tout pour plaire... On parle même d'innovation sociétale. On n'utilise même pas le gros mot d'«innovation sociale», on utilise le joli mot d'innovation sociétale... Alors je sais que certains des élus qui ont parlé tout à l'heure de *greenwashing*, notamment des Verts, commencent à dire que ce truc est tout de même louche, puisqu'on utilise des mots que les multinationales adorent en ce moment. Effectivement, un fabricant de yaourts, une grande entreprise multinationale a elle-même une unité d'innovation sociétale. Je peux comprendre que les plus puristes puissent dire que c'est louche, qu'il faut faire gaffe.

En même temps, j'ai envie de dire, prenons le bon côté des choses, c'est du consensus politique. Cela signifie qu'à un moment donné on cherche les moyens de travailler ensemble – droite et gauche. Alors peut-être que l'on prend un trop petit dénominateur commun, mais c'est celui qu'on a trouvé. Il se trouve qu'il est présent, qu'il nous est proposé et qu'il nous est proposé dans G'innove.

Alors je serais ravie, une fois de plus, que les élus de droite qui proposent cette coupe interviennent, parce que cela nous permettrait au moins de comprendre. Comprendre pourquoi on coupe tout d'un coup 50% des subventions de ce programme, sachant, de surcroît, que cette coupe est symbolique. Ce n'est fondamentalement pas, en effet, soixante-quinze mille huit cents francs qui changeront véritablement le formidable boni que la majorité de droite du Conseil municipal a envie de créer. Cela ne changera pas vraiment la donne. Alors expliquez-nous pourquoi vous ne voulez pas de ce programme – je m'adresse évidemment en priorité au Parti démocrate-chrétien? Eh oui...

Parce que quand je dis que le programme G'innove est vraiment un consensus politique, c'est que c'est une proposition du Conseil administratif. Le magistrat Barazzone a même participé à son élaboration. C'est aussi pour ça que c'est le fruit d'un consensus politique. Alors on ne comprend pas. Vous avez un magistrat de droite qui interagit, on arrive à ce consensus du Conseil administratif, mais son propre groupe ne suit pas. Je suis un peu navrée que le chef de guerre ne soit pas là non plus pour nous éclairer à ce propos, c'est vrai que nous aimerions comprendre. On peut aussi réfléchir un moment et se dire que ce n'est peut-être pas une bonne idée. On peut se dire qu'on lance le programme, qu'on regarde comment il fonctionne et que si on trouve l'année prochaine que ça ne fonctionne pas, on arrête et on lui donne de nouvelles directions. Je me permets d'ailleurs de rappeler qu'un budget est une autorisation de dépenses. Cela veut dire que le Conseil administratif, qui propose ce programme, est à même de le suivre et de savoir s'il faut dépenser la totalité de la somme ou pas. J'insiste également sur le fait que la délégation du Conseil administratif qui suit ce programme comprend M. Barazzone. Cela devrait suffire à rassurer la droite.

M. Joris Vaucher (Ve). La droite exige de couper de moitié le financement de ce programme, qui vise à encourager les acteurs économiques et associatifs locaux à mettre en œuvre des modèles économiques ou organisationnels novateurs et durables. L'actualité économique sociale et environnementale, autant internationale que locale, nous montre pourtant que nous avons grandement intérêt à donner un coup de pouce aux innovations sociétales. Les Verts veulent une Ville de Genève qui propose des modèles favorisant la qualité de vie et la préservation des ressources, pas une Ville qui se contente de suivre et de subir les aléas et les impacts négatifs de l'économie néolibérale globale.

Le terme «G'innove» ne signifie pas forcément soutenir des modèles qui n'existaient pas déjà ou réinventer la roue. Les Verts pensent d'ailleurs que c'est une erreur de compter exclusivement sur l'innovation à proprement parler pour relever les défis de notre époque. G'innove peut tout simplement renvoyer au fait qu'il faut développer à Genève des modèles qui ont fait leurs preuves ailleurs ou qu'il faut remettre au goût du jour des modèles qui ont disparu.

Beaucoup reprochent à ce projet de ne pas être assez clair. On sait cependant que les soutiens financiers sont limités dans le temps et on connaît les critères d'attribution du fonds. Nous aurons de toute façon l'occasion de rediscuter de ses mécanismes d'attribution et de fonctionnement. Il reste que les Verts sont surpris de voir une droite, habituellement si prompte à s'attribuer le rôle de grands soutiens des petites et moyennes entreprises et start-up locales, couper de moitié le budget du programme G'innove.

M. François Bärtschi (MCG). Je n'ai qu'une petite rectification à apporter. Il ne s'agit pas de soixante-quinze mille huit cents francs, mais de septante-cinq mille huit cents francs... (*Applaudissements et exclamations.*)

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Après l'éclairante remarque de M. Bärtschi, à mon tour de prendre la parole pour défendre ce programme. Je voudrais d'abord vous dire que je trouve que votre coupe de septante-cinq mille francs – ça vous fera plaisir..., je vous l'ai arrondie – est franchement un peu ridicule.

Vous n'avez pas arrêté de déposer des amendements sans aucune connaissance des chiffres. Il y a eu l'augmentation sur le gel des postes vacants à 15 millions de francs; vous avez rajouté 51 000 francs sur... (*Remarque de M. Sormanni.*) Non, Monsieur Sormanni, vous n'êtes pas à la tête de la Direction des ressources humaines, sinon ça se saurait... (*Exclamations.*) Vous n'avez pas les chiffres, vous rajoutez des montants. Là, vous supprimez 75 000 francs et il y a juste dix minutes – vous ne vous en êtes pas forcément tous rendu compte – vous avez laissé l'argent à l'incubateur Essaim et vous avez rajouté 350 000 francs à la Fondetec...

Septante-cinq mille francs, ce n'est pas grand-chose sur un budget de plus de 1 milliard de francs. Qui plus est, on est vraiment sur une thématique d'actualité. Je ne comprends pas comment, dans une ville comme Genève, qui est une ville internationale et la deuxième ville de Suisse, on puisse chipoter sur 75 000 francs à propos d'un fonds du Conseil administratif sur des montants déjà ouverts au sein de l'administration et qui ont été réalloués sur ce programme-là.

Nous n'avons pas pris de l'argent nouveau. C'est de l'argent qui existait déjà dans le cadre du projet d'Aalborg, un projet consensuel que nous avons fait, au sein du Conseil administratif, sur le principe du développement durable et de l'innovation sociétale.

Alors, ou on sera capable de se réinventer technologiquement et de manière intelligente, de promouvoir d'autres modèles, ou on sera à la traîne. Si vous voulez une ville moderne qui ait des idées, avec des personnes qui ont envie de se lever le matin, de travailler, de se bouger, il faut mettre un peu de moyens. Ce que le Conseil administratif vous demande, ce n'est pas grand-chose. Ce que le Conseil administratif vous demande, c'est 75 000 francs. Ce n'est même pas le prix des catalogues que M. Subilia est en train d'exposer à MM. Schaller et Genecand... (*MM. Schaller et Genecand discutent.*) Cela montre à quel point, lorsqu'on parle d'innovation sociétale, de création d'emplois, de soutenir les personnes qui, à Genève, ont des idées, des projets et qui se bougent, ça intéresse tout à fait relativement.

Nous plaçons pour 75 000 francs. Ce n'est pas très cher payé. Vous savez, ce n'est pas en améliorant la bougie qu'on a inventé l'électricité... Il va falloir sortir un peu des vieux modèles, des vieux clichés. (*Applaudissements de l'Alternative.*) Merci... Il va falloir prendre quelques risques. Je ne vous demande pas d'investir 3 millions de francs! Je vous demande de poser 75 000 francs pour laisser le Conseil administratif faire ce programme, qui n'est même pas un projet interne à l'administration, puisque les projets viendront de tiers.

Si vous voulez une ville vivante, où les gens puissent s'exprimer, avoir des idées, les voir éclore, potentiellement créer de l'emploi, eh bien, il faudra miser un peu sur la capacité de nos concitoyennes et de nos concitoyens à faire que cette ville respire, que cette ville soit vivante. Le Conseil administratif vous demande de rajouter 75 000 francs et, sur ce vote tout à fait symbolique, compte tenu du montant, il sera très attentif – et je suis très contente qu'on ait le vote nominal sur tous les votes – de voir qui sont celles et ceux qui croient en Genève et celles et ceux qui gèrent l'existant en se disant tout bonnement qu'on verra bien, qu'il se passera demain quelque chose de peut-être un peu plus réjouissant que ce qui s'est passé hier.

Le président. Nous attendons trente secondes que nos chers collègues soient tous présents...

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement est refusé par 42 non contre 36 oui.

Ont voté non (42):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (36):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Pascal Holenweg (S).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Le président. Au terme de l'examen du département des finances et du logement, l'excédent de revenus s'élève à 15 132 369 francs. Nous avons donc une amélioration du résultat par le Conseil municipal de 6 938 290 francs.

Le budget du département de M^{me} Salerno, pages 28 à 40, est adopté.

(Il n'y a pas d'amendements relatifs au département des constructions et de l'aménagement.)

Le budget du département de M. Pagani, pages 42 à 51, est adopté.

Département de la culture et du sport.

Page 52, politique publique 05, Administration générale,

groupe de comptes 30x, Charges.

Le président. Nous passons à l'amendement 9 du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche. Il demande de rétablir trois postes d'agent-e-s de sécurité prévus au Carré-Vert, soit une augmentation de 87 042 francs. Je donne la parole à M^{me} Olga Baranova.

M^{me} Olga Baranova (S). Chers collègues, faisons tout d'abord un petit voyage dans le temps. Nous sommes en 2013, la commission des travaux et des constructions vote le projet de construction du dépôt patrimonial du Carré-Vert. Vous savez tous où il se situe; il se trouve sous l'ancien site d'Artamis, c'est-à-dire sous le futur site de l'écoquartier de la Jonction. Les trois postes de surveillant que vous souhaitez supprimer par le biais de l'amendement général et que nous souhaitons rétablir étaient prévus dès le départ dans ce projet de construction, puisque c'est bien évidemment écrit dans la proposition du Conseil administratif.

Non seulement ces trois postes faisaient partie du projet de construction, ils ont également été cités explicitement à maintes reprises lors des auditions en commission. Le plus intéressant – et c'est pour ça que vous faites avec moi ce voyage dans le temps – c'est que, malgré leur inscription dans la proposition du Conseil administratif, ils n'ont pas du tout empêché la majorité de la commission, puis du Conseil municipal en séance plénière, d'accepter ce projet de construction. Comme le disait M^{me} Salerno il y a quelques heures, ce soir, effectivement, la majorité de ce Conseil municipal n'assume pas ses propres choix politiques,

puisque vous aviez, nous avons accepté en séance plénière en 2013, avec 52 oui, non seulement la construction du dépôt mais aussi les trois postes de surveillant qui allaient avec.

La grande question est de savoir ce qui a changé depuis. Ces trois postes ne posaient pas de problème en 2013; on se retrouve aujourd'hui à devoir déposer un amendement pour les rétablir dans le projet de budget. Pourtant, le projet de construction du dépôt est toujours d'actualité; il n'a pas du tout perdu son utilité, puisqu'il s'agit toujours de réunir l'ensemble des dépôts des institutions culturelles municipales, dont bien évidemment les œuvres d'art. Il s'agit surtout de permettre leur conservation selon les normes en vigueur.

Les postes de surveillance prévus pour ce dépôt n'ont pas non plus perdu de leur utilité; ce sont toujours des postes de surveillance très spécifiques. Ce métier, en effet, ne correspond pas à celui de surveillant de musée, puisque le dépôt n'est pas un musée mais un dépôt. Malgré ce qu'on pourrait croire, c'est un métier extrêmement spécifique. Il n'est pas possible, pour ces raisons, de remplacer ces trois postes ou ces trois personnes par du personnel de musée, sachant, de surcroît, que le nombre de postes par musée dans les musées municipaux de la Ville de Genève correspond, au poste près, aux besoins réels. La Ville de Genève n'a pas de marge de manœuvre pour déléguer vite fait deux ou trois personnes dans une autre institution.

D'ailleurs, de manière générale, s'agissant des enjeux de sécurité des œuvres d'art en Ville de Genève, vous connaissez l'ampleur de nos collections. Nous avons aussi parlé de la sécurité des personnes et indiqué, pour la droite, à quel point la sécurité lui tenait à cœur, mais ces enjeux de sécurité là, comme vous le savez, ont fait l'objet d'un rapport d'Interpol. Vous vous en souvenez peut-être, la *Tribune de Genève* a communiqué là-dessus dernièrement, au mois d'octobre 2015. C'est un enjeu majeur. Ces postes-là ont autant d'utilité et d'importance qu'en 2013, au moment où vous aviez accepté le projet de construction, Mesdames et Messieurs. Mais tout cela ne saurait vous convaincre... De toute façon, rien ne saurait vous convaincre. Tout cela, c'est du vent. Peu importe...

Il y a un dernier argument que j'aimerais bien vous soumettre. La suppression de ces trois postes revient à retarder l'ouverture du dépôt patrimonial du Carré-Vert. Cela signifie surtout qu'on sera encore plus longtemps dépendants des dépôts privés, que l'on utilise aujourd'hui pour nos collections muséales et l'ensemble des choses que l'on doit garder parce qu'elles nous appartiennent. Aujourd'hui, les dépôts loués aux privés nous coûtent 1,5 million de francs par année. Le déménagement des dépôts au Carré-Vert en vue de leur réunion est prévu sur une période de trois ans pour des raisons techniques, comme le volume des collections, le travail nécessaire au démontage, les déménagements successifs des institutions – c'est un processus qui sera assez important. En retardant le

processus aujourd'hui, nous bafouierions vraisemblablement ce déménagement prévu sur trois ans.

La suppression des trois postes de surveillant que vous avez votée en commission dans l'amendement général et que nous souhaitons rétablir ne signifie qu'une seule chose: elle vise à empêcher la Ville de Genève de faire des économies. Depuis 8 h du matin, vous nous dites que faire des économies est votre principale préoccupation. Alors expliquez-moi pourquoi, sur ce coup-là, vous voulez empêcher la Ville de Genève de faire ces économies. En quoi est-ce cohérent? Le groupe socialiste essaie de faire appel une dernière fois à votre raison en vous remerciant de rétablir ces postes-là.

Le président. La parole, après moult insistance, est à M. Rémy Pagani...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je demanderai quelques instants d'attention. Je sais que c'est un peu difficile après les nombreuses heures de travail... Mais quand même, Mesdames et Messieurs! J'ai mis le bouquet de chantier sur les entrepôts patrimoniaux de la Ville de Genève du Carré-Vert, plus exactement d'Artamis. Ils représentent près de trois terrains de football superposés, puisqu'il y a trois étages. C'est une boîte dans la boîte. Les entrepôts patrimoniaux sont dans la nappe phréatique. Il y a 1,5 m tout autour de la boîte – vous pouvez aller le voir. L'eau descend, puisqu'il faut bien purger la nappe phréatique.

Dans ces trois stades de football, nous avons une salle grande comme cette salle, qui plus est super blindée. Une personne se situera physiquement dans cette salle blindée. Comme il n'y a pas moyen de percer ce blindage, il faut qu'une autre personne reste dehors pour éviter que la personne à l'intérieur ne s'y enferme elle-même. Il y a des couloirs hyper sécurisés. Comme dans les trains, vous savez, vous conduisez le train et, tout d'un coup, vous ne tenez plus le volant et le train s'arrête automatiquement. Il y a également des alarmes d'«homme mort» pour faire en sorte que personne ne puisse être agressé dans ces entrepôts ou y tomber dans les pommes. Ce sont les conditions de sécurité.

Et je pourrais vous parler encore du sas d'entrée, qui permettra de faire entrer un semi-remorque, de le cloisonner, le faire descendre et lui permettre de décharger dans des conditions d'hyper-sécurité. Vous me demandez, Mesdames et Messieurs, de ne pas mettre de gardiens dans cet entrepôt super blindé... Je vous prie de m'excuser, ce n'est pas responsable d'ouvrir ce bâtiment dans ces conditions. Je vous invite à venir le visiter maintenant qu'il est hors de l'eau si j'ose dire...

Je vous donne juste un petit exemple de ce qui nous est arrivé au Musée d'ethnographie (MEG) lors de la crue centennale de l'Arve. Nous avons eu une alerte. Heureusement, ce n'était qu'une alerte électronique. Ce musée est construit exactement dans les mêmes conditions. C'est une boîte dans la boîte et, pour celles et ceux qui se sont intéressés à cette construction, la nappe phréatique peut descendre et monter sur 3 à 4 m à l'intérieur des parois moulées. Si nous n'intervenons pas lorsque les alarmes électroniques se déclenchent – et nous n'allons pas vérifier à l'intérieur de ces parois si la nappe phréatique est en train de monter –, nous risquons de mettre en péril l'ensemble des biens patrimoniaux de la Ville de Genève.

Je ne plaiderai pas sur les économies, cela a été fait. Sur les questions de sécurité, cependant, nous ne pourrions pas – je le redis et je serai déçu si le cas devait se présenter – ouvrir cet entrepôt patrimonial sans avoir de spécialistes, Monsieur Sormanni. Nous sommes déjà en train de recruter, parce que nous voulons faire en sorte que des spécialistes s'occupent de la gestion de ces trois terrains de football empilés avec des hauteurs de plafond allant jusqu'à 3,50 m, 4 m. On y mettra toutes sortes de choses extrêmement précieuses, notamment des tableaux de Hodler. Des tableaux qui valent des millions... Je ne prendrai pas le risque de laisser l'eau monter dans ces entrepôts, de voir des gens perdre connaissance ou d'être agressés sans que d'autres personnes puissent les surveiller en permanence dans leurs allées et venues. Je suis désolé de le dire, mais je crois qu'il faut quand même vous rappeler à la réalité. Car ce n'est pas dans deux ans qu'on y sera confronté, c'est l'année prochaine. C'est dans quatre à cinq mois que les choses se passeront ou ne se passeront pas.

Le président. Monsieur Sami Kanaan, vous voulez intervenir maintenant? A la fin... Parfait. Je donne la parole à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Merci, Monsieur le président. Au Parti démocrate-chrétien, nous sommes aussi préoccupés par la sécurité au Carré-Vert. Mais nous sommes également préoccupés par les finances de notre Ville. Il s'avère que nous voterons le 28 février prochain sur l'agrandissement et la rénovation du Musée d'art et d'histoire (MAH), votation pour laquelle nous nous engageons, nous nous battons parce que nous croyons à ce projet. Il s'avère que le dépôt situé au Carré-Vert dépend administrativement du MAH. On sait, à l'évidence, que ce dernier va ralentir son activité pendant quelques années, puisqu'il va fermer, et qu'il emploie 150 collaborateurs. On estime donc qu'on arrivera bien à trouver, sur la dizaine de collaborateurs capables d'assumer des fonctions de sécurité, trois personnes qu'on pourra former pour assurer cette fonction-là au Carré-Vert.

Si le 28 février les amis de M. Pagani nous font échouer dans le projet du MAH, nous devons peut-être réviser notre position. En l'état, cependant, nous croyons à cette votation, nous croyons à l'agrandissement et à la rénovation du MAH et, par conséquent, nous considérons qu'il y aura du personnel disponible pour assumer cette fonction au Carré-Vert.

Le président. La parole est à M^{me} Uzma Khamis Vannini.

Une voix. Pas de Père Noël!

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). On me dit: «Pas de Père Noël»... J'ai vu évidemment qu'on n'avait pas beaucoup de considération pour les lutins... Mais on n'a pas de considération en règle générale pour l'humain – je vais vous démontrer pourquoi.

Les magistrats vous ont expliqué le contexte et ils continueront à le faire. Je me concentrerai, pour ma part, sur l'aspect humain. La communauté, les citoyens de la ville de Genève ont certes voté pour une majorité. Ils ont voté pour une majorité en espérant qu'elle relancerait l'économie et, surtout, qu'elle créerait des emplois. Or, que fait-elle aujourd'hui? Elle en supprime trois. Hop, comme ça, sans vergogne, sans considération! L'humain est une marchandise, ils l'ont toujours démontré. L'ancienne génération était certainement entrepreneuriale, s'agissant cependant de la nouvelle génération, celle que vous avez choisie, celle que vous avez élue, celle en qui vous avez cru, vous ne vous êtes pas trompés, vous avez été trahis.

Son but essentiel est de supprimer des emplois par le biais du dumping salarial. On n'en a rien à fiche de la formation des gens, des emplois. Un gynécologue peut être dentiste; de toute façon, il regarde dans une cavité... (*Rires.*) On n'a aucune considération pour le fait que la formation d'un agent de sécurité n'est pas du tout identique à celle d'un personnel d'accueil. On n'a aucune considération sur le fait que, lorsqu'une entreprise déménage, sur l'échelle de stress, cela équivaut à peu près à une crise cardiaque – je dis bien à peu près. On n'a aucune considération sur le fait qu'il faut protéger le patrimoine. En plus, on peut partir du principe que le résultat des prochaines votations donnera raison à notre magistrat. Et même si elles lui donnent raison, ce sera important qu'il ait ces personnes pour assurer la sécurité, ne serait-ce qu'au niveau des assurances. Et ce sera d'autant plus important si, par hypothèse, il doit s'accommoder d'une autre solution, puisqu'il faudra encore jongler avec des déplacements partiels.

On vous a à nouveau raconté qu'on était très soucieux du bien-être de la population, qu'on était très soucieux de la qualité du service, de la dépense et ainsi de suite. Mais pas du tout! On est en train d'augmenter une nouvelle fois la charge

de l'Etat, le dysfonctionnement étatique en diminuant des postes de travail. Telle est la réalité de la solution qui est proposée. C'est pourquoi, pour les mêmes motifs que tout à l'heure, parce que nous souhaitons défendre un service de qualité à la population, le bien-être des employés, du personnel, le bien-être général – puisque cela a un coût, puisque cela représente une surcharge de travail –, les Verts appellent à soutenir cet amendement.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, après cette longue journée de lourdes menaces proférées par la gauche, au cours de laquelle on nous a accusés de toutes les calamités qui ne manqueraient pas de survenir l'année prochaine si nous continuons nos coupes, après nous avoir accusés de vouloir supprimer tous les services possibles et imaginables, après nous avoir houspillés, hués, critiqués sur nos «mésalliances», lesquelles ne conviennent pas à la gauche, après avoir entendu des histoires de Père Noël et de gynécologues-dentistes (*rires*), voilà que M. Pagani nous raconte l'histoire de Fort Knox qui se fait envahir par les eaux de l'Arve... D'accord, très bien, nous avons voté un coffre-fort pour les œuvres d'art de Genève. Ce coffre-fort sera normalement fonctionnel à partir de septembre, octobre si tout va bien, mais vous aimeriez qu'on vous vote déjà le crédit pour les trois agents de sécurité...

Comme l'a très bien expliqué mon collègue Lionel Ricou, nous voterons sur le MAH le 28 février. Rien n'est plus incertain pour l'instant. Nous avons, en cas d'urgence, une certaine réserve d'agents de sécurité dans les musées d'art de la Ville de Genève. Je ne pense pas que nous soyons au bord du gouffre ni au bord de la catastrophe, Monsieur Pagani. Comme vous le proposez si bien et comme vous savez si bien le faire de temps en temps, je ne peux que vous inviter à convier cette assemblée, même partiellement ou les gens intéressés, à visiter ce fameux Fort Knox, afin que nous nous y intéressions de près et que nous puissions tous apprécier, comme vous, les qualités sécuritaires que vous nous avez tant vantées. Monsieur Pagani, je sais que vous êtes un homme de parole et que vous nous proposerez cette visite guidée, comme vous vous y êtes engagé, et je m'en réjouis.

M^{me} Maria Pérez (EàG). C'est avec plaisir que je prends la parole sur ces trois postes pour mon groupe. Nous ne vous le cachons pas, ça n'a pas été simple à Ensemble à gauche lorsque nous avons vu ces trois ouvertures de postes. Nous étions un peu circonspects. Nous nous sommes dit que le département mettait tout de même la charrue avant les bœufs, puisque la votation aura lieu le 28 février et que rien n'est plus aléatoire... Le Conseil administratif fait comme si le MAH sera rénové, alors que rien n'est moins sûr. D'ailleurs, dans la mesure où M. Kanaan a outrepassé la loi sur l'exercice des droits politiques, puisqu'il n'avait pas le droit de prendre la parole tout à l'heure pour appeler à voter oui le

28 février, je ne saurais que vous recommander de voter contre ce mauvais projet. (*Exclamations.*) J'ai fini l'incise...

Nous étions donc circonspects lorsque nous avons découvert ces trois ouvertures de postes. Ce dépôt abritera certes des projets du MAH, il abritera aussi les œuvres d'un partenaire privé... (*Brouhaha.*)

Le président. Attendez, attendez, on n'entend strictement rien avec tout ce brouhaha. Du respect pour votre collègue... Continuez, Madame Pérez.

M^{me} Maria Pérez. Je veux bien parler plus bas, mais il faut arrêter de hurler... Donc, nous étions circonspects. Il s'agit effectivement de trois postes qui nécessitent une formation spécifique. Ce sont les assurances qui imposent certaines normes. C'est d'ailleurs marqué dans la convention liant la Ville de Genève et la Fondation Gandur pour l'art, un partenariat qui n'est ni transparent ni équilibré... (*Exclamations.*) Nous étions donc circonspects quant à la question de savoir s'il fallait voter ces postes ou pas.

Néanmoins, nous pensons que les travailleurs ne sont pas interchangeable. Si je voulais tout à coup improviser M. Ricou danseur de foxtrot ou que sais-je, danseuse étoile à l'opéra, je pense qu'il ne serait pas capable de le faire. Je pense qu'il y a des compétences et des métiers et qu'on prend les gens pour ce qu'ils savent faire. On ne peut pas s'improviser gardien. C'est pourquoi si le Conseil administratif demande des compétences et qu'il faut aller les chercher à l'extérieur, c'est qu'il faut ces compétences-là.

Ce soir, nous voterons systématiquement contre toutes les attaques que vous faites contre les travailleurs, puisque c'est bien d'une attaque qu'il s'agit. Aujourd'hui, certes, nous ne savons pas encore ce qu'il adviendrait de l'ensemble des travailleurs, dans le cas où le MAH devrait fermer. (*Exclamations.*) Arrêtez de vous exciter! Néanmoins, ce soir nous voterons contre toutes les coupes, toutes les attaques contre l'emploi que la droite dilatée ou élargie – je ne sais pas comment il faut dire – est en train d'opérer.

Le président. Bien, Madame Pérez, vous avez quand même réussi à aller jusqu'au bout... Je vous félicite. Monsieur Sami Kanaan, je vous donne la parole.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président. Vous transmettez tout d'abord à M^{me} Pérez que je me dois de rectifier son interprétation législative, qui est hautement fantaisiste, puisque j'ai évidemment le

droit, tout comme le Conseil administratif en général, de m'exprimer sur la votation du 28 février. Et je le ferai avec conviction et vigueur. C'est un projet que je recommande vivement d'accepter, car c'est un très bon projet, une bonne affaire. Contrairement aux opposants, je n'ai pas une vision élitiste, ringarde et conservatrice des musées. (*Exclamations.*) Je crois effectivement que les opposants ont une vision franchement ringarde, conservatrice et élitiste de ce qu'est un musée, même si ce n'est pas le sujet de cet amendement...

Là où je donne, en revanche, raison à M^{me} Pérez, c'est que ce dépôt n'a strictement rien à voir avec la votation du 28 février. Je la remercie d'avoir précisé cet élément. Vous avez voté il n'y a pas très longtemps la proposition du Conseil administratif PR-972 afin d'avoir un dépôt sécurisé pour nos collections. Je vous ai rappelé ce matin tous les donateurs et donatrices qui ont constitué ces collections, toutes les grandes familles de Genève passionnées de sciences et d'art à qui on doit ces magnifiques collections.

La proposition du Conseil administratif de l'époque indiquait en toute transparence qu'il fallait trois postes et des systèmes évidemment sophistiqués pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de ce dépôt. Ce sont des postes qualifiés dans ce domaine. Depuis, nous avons fait auditer la surveillance de nos musées et de nos collections par Interpol. Et Interpol insiste sur plusieurs points, Mesdames et Messieurs. J'aurais pu les exposer en détail si le projet de budget avait été renvoyé dans les temps dans les commissions spécialisées. Ma foi, ça n'a pas été le cas... (*Exclamations.*) Eh bien oui, ce sont des informations importantes.

J'aimerais rappeler une anecdote. La commission des travaux et des constructions de l'époque avait hésité à dépenser 50 millions de francs pour un dépôt. Je comprends. M. Pastore, par exemple, avait posé des questions, à juste titre. Je comprends l'hésitation. Cinquante millions pour un dépôt, posé comme ça, c'est vrai que ça fait cher. Nous étions en audition; j'étais présent comme magistrat avec une partie des directeurs de musées. A un moment donné, des membres de la commission ont demandé combien valent concrètement nos collections. M. Marin, M. Wastiau avaient répondu que c'était difficile à dire, puisque, si une œuvre disparaît, elle disparaît, c'est irremplaçable. Si un Hodler disparaît ou brûle, il est irremplaçable. Les membres de la commission voulaient quand même savoir combien ça valait. Evidemment, il y a les valeurs d'assurance, mais je me rappelle qu'on a répondu que nos collections valaient entre 1 et 10 milliards de francs. Tout à coup, la commission des travaux et des constructions a estimé qu'un dépôt à 50 millions de francs pouvait valoir la peine pour abriter ces collections.

Je rappelle d'ailleurs qu'il s'agit de toutes les collections, Mesdames et Messieurs: le MAH, le MEG, le Muséum d'histoire naturelle, le Fonds municipal

d'art contemporain et la Bibliothèque de Genève. Pour des raisons administratives, nous avons dû ancrer ces postes de travail quelque part, puisque le Carré-Vert n'est pas en soi un service. Nous les avons ancrés au MAH. Nous aurions pu les ancrer administrativement à la direction du département ou dans un autre musée de la Ville.

Interpol est très clair, Mesdames et Messieurs, il faut que ce soit des postes publics. Nous devons faire surveiller nos collections par des agents du service public. Nous ne devons pas déléguer cette tâche à des privés – c'est la première remarque. Deuxièmement, il faut que ce soit des gens qualifiés, avec tous les systèmes modernes de surveillance. Cette tâche ne peut pas être confiée à tout un chacun, y compris à nous ici présents. Effectivement, ce sont des employés de la Ville de Genève qui devraient ouvrir et fermer en général les accès sécurisés de nos musées et notamment de ce dépôt, qui rassemblera progressivement toutes nos collections. Mesdames et Messieurs, à terme, c'est une économie annuelle de 1,2 à 1,5 million de francs, parce que nous pourrions renoncer à des locations de dépôts privés. Cette économie sera toutefois reportée si nous n'ouvrons pas ce dépôt.

Concernant le MAH, j'ai entendu beaucoup de choses, entre ceux qui souhaitent qu'il ferme parce qu'on va accepter le projet et ceux qui le souhaitent aussi parce qu'on n'acceptera pas le projet. Quoi qu'il en soit, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, le MAH est en sous-effectif pour assurer la surveillance de tous ses sites. Lorsque nous avons une exposition dans le bâtiment Charles-Galland, une exposition au Musée Rath, une au Cabinet des arts graphiques, une à la Maison Tavel et une autre à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, nous devons recourir à des renforts privés. Nous avons actuellement 49 postes d'huissiers et surveillants. Interpol a également estimé, pour des raisons de sécurité, que nous avons besoin d'un certain nombre de gens dans nos salles, au risque de ne pouvoir les exploiter en cas de pépin, s'il faut les faire évacuer. La Direction des ressources humaines de la Ville de Genève a confirmé ce diagnostic.

Nous avons donc 49 huissiers et surveillants, dont ceux, d'ailleurs, sous statut d'emplois de solidarité, qui font un vrai travail. Si je dois dégager trois personnes parmi eux – et ce n'est pas de la fiction – en supposant que je trouve trois collaborateurs qualifiés pour assurer la loge du Carré-Vert, je devrais fermer une salle à la Maison Tavel et une salle aux Cabinet des arts graphiques. Je peux le faire bien sûr, mais je m'y refuse.

Mesdames et Messieurs, c'est très simple, si nous n'avons pas ces postes, chaque mois de retard nous coûtera 100 000 francs supplémentaires en dépôts privés, puisque nous devons reporter le déménagement. Nous n'avons pas eu le temps de discuter de ces détails en commission. Il reste que refuser ces postes revient à générer des coûts supplémentaires à hauteur de 100 000 francs par mois.

Par mois, Mesdames et Messieurs... C'est largement plus que le coût de ces postes. Le fait que vous reportiez le cas échéant le vote de ces postes au budget 2017 coûtera d'emblée 620 000 francs à la Ville. Je trouve cela abscons par rapport à votre souci de lui faire faire des économies.

Donc, si par malheur vous refusez le rétablissement de ces postes – ce que je regretterais réellement, et je ne le dis pas pour moi ou pour le Conseil administratif, mais pour la sécurité de nos collections et pour l'économie de notre ville –, je reviendrai chaque mois s'il le faut vous soumettre un crédit budgétaire extraordinaire. Je m'assurerai ainsi que vous êtes conscients du fait que reporter ces trois postes revient forcément à générer des coûts pour notre collectivité. Je ne crois pas que ce soit l'intention initiale des groupes qui ont proposé cette coupe. C'est pourquoi, par souci de raison, je vous invite sincèrement, pour le bien de nos collections et pour le bien des finances de la Ville, à rétablir ces trois postes comme on vous l'a proposé.

Le président. Madame Brigitte Studer, vous demandez la parole?

Des voix. Non!

Le président. Vous vous êtes endormie sur le bouton, ça arrive...

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent

Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M^{me} Danièle Magnin (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département de la culture et du sport.

*Page 60, politique publique 30, Encouragement à la culture,
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.*

Le président. Nous passons à l'amendement 10 du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche. Il demande d'annuler la réduction de 10% sur les fonds généraux, d'un montant de 694 790 francs. Je donne la parole à ceux qui la demandent... Madame Studer, vous êtes toujours parmi nous pour prendre la parole? Non, toujours pas? D'accord... Je donne la parole à M. Olivier Gurtner.

M. Olivier Gurtner (S). Bonsoir à vous, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. Je vais vous faire une petite chronique à la fois mythomane et pourtant bien réelle, en m'inspirant de certains chroniqueurs qui évoquent les états d'âme autour de ces coupes sur les fonds généraux de la culture. Lundi, alors que je regardais *Le Septième Sceau*, un film de Ingmar Bergman, aussi soporifique que son nom est compliqué à prononcer, je tombe sur la fameuse scène où le chevalier revient épuisé des Croisades et tombe sur une grande silhouette noire qui lui dit en suédois: «Vem är du?», «Qui es-tu?» Et la grande silhouette noire lui répond: «Jag är Döden», «Je suis la mort.» (*L'orateur s'exprime en suédois.*) Le lien m'a paru tout à coup évident le lendemain, mardi, lorsque j'apprends les coupes cantonales que la droite inflige à la culture, avec cette fameuse réduction de 5% sur les subventions, créant ainsi une ola de manifestants et de peur parmi ces acteurs pourtant si motivés par leurs activités.

Mercredi, j'apprends que les coupes seront de plus en plus importantes, la faux étant de plus en plus acérée... Cette fois, c'est en Ville de Genève que les coupes vont s'exprimer. Elles tombent les unes après les autres sous la guillotine: 2% sur les subventions, 2,5% sur les mandats extérieurs et, coup de grâce, 10% sur les fonds généraux. Quelles sont ses victimes? Ce sont les troupes de théâtre, les compagnies de danse, les salles et les festivals de cinéma. Total des dégâts: environ 700 000 francs. Jeudi, je me demande pourquoi cette droite élargie – je dirais plutôt compacte – a décidé de lancer ce fabuleux cortège funèbre, avec une musique de Chopin qui nous balancerait sa marche funèbre magnifique et pourtant si terrible.

Vendredi, nous entendons un certain élu démocrate-chrétien critiquer la politique de saupoudrage. C'est dans *Le Courrier*. Il dit ceci: «Nous préférons moins d'acteurs culturels mieux subventionnés que beaucoup, obligés de vivre dans la précarité.» Le raisonnement quelque peu baroque me surprend, et je me demande comment on peut rendre les gens moins précaires en coupant leurs subventions. Quelque chose m'échappe, sans doute mon intelligence un peu inférieure... (*Applaudissements de la tribune.*) Les applaudissements sont pénibles, mais ils ont quand même l'air d'être honnêtes, ça fait plaisir...

Je me dis finalement, ce même vendredi donc, que le Parti démocrate-chrétien a l'air de se tromper lourdement s'il croit rendre la culture plus vivante en la tuant à coups de hache. Je poursuis mes réflexions et je découvre dans le même article ce pensum de certains à droite qui nous disent qu'il faut réduire la dette prétendument abyssale de la Ville de Genève, aussi profonde qu'une vallée, notamment à Saint-Maurice, aussi sombre et glauque que ce village qui n'a aucun intérêt si ce n'est son abbaye.

La dette de la Ville de Genève, on peut le constater, est d'environ 1,6 milliard pour 200 000 habitants, alors que celle du Canton se monte à 13 milliards pour 480 000 habitants. Là encore, je me dis que mon intelligence est peut-être assez

réduite et ne me permet pas d'appréhender suffisamment la réalité, contrairement aux grands économistes des bancs d'en face. Je maintiens néanmoins mon raisonnement et me dis que la guillotine tombe totalement à côté, puisqu'elle inflige un remède de cheval à une pauvre petite souris.

Toujours vendredi, vendredi soir cette fois, entre un bon verre de vin et un apéritif, je me demande encore pourquoi on évoque la réforme sur l'imposition des entreprises. D'ailleurs, qui est responsable à Genève de la mise en œuvre de cette réforme? Le Conseil d'Etat, et notamment Serge Dal Busco. Qui a pourtant demandé plusieurs fois des rendez-vous pour anticiper les effets de cette réforme? Sandrine Salerno. Donc, qui est resté sourd? Serge Dal Busco. Là encore on attend...

Samedi, c'est-à-dire ce matin, je réalise que, derrière tous ces chiffres, ces lignes de comptes, ces numéros que l'on coupe à la hache, il y a des personnes, des hommes et des femmes qui s'impliquent tous les jours, toutes les nuits, tous les soirs pour mettre dans la vie de chacun un peu de sel et un peu de sucre, plutôt que de se limiter égoïstement au lucre. On a donc en face une droite qui dirige le parlement depuis même pas un an et dont la seule vocation semble être de hacher et de couper à tout vent. Qu'on nous épargne la fable de la Cigale et la Fourmi, même si c'est bien d'une tragédie grecque qu'il s'agit. Mesdames et Messieurs, nous vous demandons de renoncer à une coupe de 10% sur les fonds généraux. (*Applaudissements de la tribune.*)

(La présidence est momentanément assurée par M. Rémy Burri, vice-président.)

M^{me} Michèle Roulet (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, moi aussi j'aimerais bien comme M. Gurtner, qui ne m'écoute plus, dont le sujet ne l'intéresse plus maintenant qu'il a parlé, faire référence à un film. Le film que je vais choisir est *Le Mépris* de Roger Vadim. (*Exclamations.*)

M. Pascal Holenweg (S). C'est de Godard!

M^{me} Michèle Roulet. Parce qu'il me semble que vous êtes sérieusement, depuis le début de la soirée, en train de mépriser les positions politiques que la droite unie est en train de prendre. J'aimerais tout de même vous rappeler ce que sont ces fonds généraux, Mesdames et Messieurs.

Ces fonds généraux ont été créés, il me semble, alors que je ne siégeais peut-être pas encore dans ce parlement, par une volonté politique très élargie. A quoi

servent ces fonds généraux? Si on regarde à la page 90 du projet de budget 2016 par service, on voit que de nombreuses subventions seront transférées dans des fonds généraux. J'en prends quelques-unes à titre d'exemple. La subvention de 10 300 francs du Cercle choral (Chorale municipale) sera transférée dans un fonds général. C'est aussi le cas pour la subvention de 20 600 francs de Clique de fifres et tambours du Conservatoire populaire de musique, ainsi que pour celle de la Fanfare de la Croix-Bleue, d'un montant de 15 500 francs ou encore de celle de la Fanfare du Losange, qui se monte à 25 800 francs. Et il y a également la Fanfare municipale du Petit-Sacconnex, dont la subvention est de 15 500 francs.

Je ne vais pas énumérer toutes les petites ou moyennes subventions qui seront transférées dans des fonds généraux. J'aimerais juste rappeler le but pour lequel ces derniers ont été créés. C'était une demande politique parce qu'on s'était rendu compte qu'il y avait des effets pervers. Si durant l'année une association qui avait reçu une subvention n'avait pas organisé de manifestation ou épongé tout l'argent qu'elle avait reçu, elle se disait qu'elle devrait tout dépenser au risque de ne pas recevoir la même subvention l'année suivante. On la lui couperait.

Je n'en suis pas sûre, peut-être que les plus anciens rectifieront si c'est faux, mais je crois bien, en effet, qu'avec la nouvelle Constitution les associations n'ont plus du tout le droit de thésauriser l'argent des subventions. Cela veut dire qu'elles n'ont même plus le droit, lorsqu'elles n'ont pas tout dépensé, d'en garder un peu au cas où telle fanfare doive changer tous ses costumes l'année suivante, puisque cela lui coûtera très cher. Elle ne peut plus se dire qu'elle pourra garder un peu d'argent. Ce n'est plus accepté.

Ces fonds généraux ont donc été constitués pour donner plus de souplesse. Cela veut dire qu'une association qui ne fait pas de manifestation ou ne dépense pas tout parce qu'elle n'a pas de projet pendant une année ne perdra pas par principe la subvention à laquelle elle a eu droit à un moment donné. Cela permet aussi de ne pas figer et cadenciser ce système de subventions, qui avait pour effet que seules les mêmes associations touchaient des subventions année après année. Cela donne donc plus de souplesse à ce système, qui avait été demandé, je crois, par presque tous les bords politiques.

M. le magistrat Kanaan, qui est en pleine discussion, qui n'a pas non plus l'air d'être très intéressé par le sujet, nous a dit en commission des finances, lorsque je remplaçais un collègue, que ce système de fonds généraux donnait d'après lui plus de transparence. Alors là je dis non! Je dis non. Cela ne donne en tout cas pas plus de transparence, puisque, d'une certaine façon, cela permettra au magistrat de faire davantage de choix. On pourrait même verser dans le fait du prince qui va privilégier plutôt telle ou telle association. Cela présente néanmoins l'avantage de donner plus de souplesse. Et cela permettra aisément de faire des économies, puisque, jusque-là, les associations se précipitaient de dépenser des fonds même quand elles n'en avaient pas besoin.

Cela dit, j'aimerais qu'on y regarde de plus près, car le diable est souvent dans le détail. Il y a eu précédemment un amendement pour demander une réduction de 2%, et nous demandons maintenant une réduction de 10% des fonds généraux. Je suis quand même surprise de voir la gauche hurler parce que nous demandons une diminution, alors que certains fonds généraux, en l'occurrence le fonds général publication et manifestations – c'est à la page 92 du projet de budget 2016 par service –, est passé entre 2014 et 2015 de 100 000 à 310 000 francs. Sachez que les 210 000 francs supplémentaires qu'a touchés ce fonds général sont uniquement dus à une coupe faite à la hache. Alors je suis étonnée qu'aucun banc d'en face n'ait trouvé un peu insolite, tout du moins étonnant, qu'une institution qui brille à Genève, en l'occurrence le Centre d'art contemporain, se voie couper près de 20% de sa subvention entre 2014 et 2015. Il fait pourtant un travail remarquable, il a exposé des artistes suisses dans des expositions collectives, des expositions personnelles.

Le magistrat nous a d'ailleurs cité ce cas en commission des finances, puisqu'il nous a dit que les subventions étaient en général toujours à peu près identiques, à l'exception d'une coupe très importante au Centre d'art contemporain. Or, cette coupe a été faite sans évaluation. Mais là, il n'y a pas eu de grand cri. La gauche a l'air de trouver ça normal, alors qu'on disait tout à l'heure qu'on ne peut pas couper pour donner à quelqu'un d'autre. Ça s'est pourtant fait, personne n'a rien dit. M. Sami Kanaan a dit tout à l'heure que la gauche n'avait jamais cassé la baraque. Oui, en revanche dans ce cas-là, il a sérieusement ébranlé une institution qui fait un travail remarquable. Je suis allée avant-hier à la remise des bourses au Centre d'art contemporain. Quand j'entends M. le magistrat mettre en avant le fait que le Front national est en train de gagner des voix en France et qu'il se passerait la même chose à Genève parce que la droite procède à des coupes – et des coupes dans la culture –, je dis qu'il faut être un peu plus vigilant. (*Exclamations.*)

Pour revenir à la coupe de 10% dans les fonds généraux, étant donné que le magistrat aura peut-être un peu plus de liberté, il s'agira de faire en sorte que le politique prenne la place qui lui revient, c'est-à-dire que nous puissions questionner la politique du magistrat et les choix qui sont faits. Cela étant, si les fonds généraux créés dans le but de donner plus de souplesse et de faire des économies ne permettent pas d'en faire, alors je dis qu'il ne faut pas créer de fonds généraux. Ils n'ont aucun avantage, en effet, si ce n'est de permettre de la souplesse et de faire quelques économies.

M. Stéphane Guex (EàG). Ce ne serait pas très fair-play de ma part de relever les erreurs de M^{me} Rouillet au niveau du cinéma. Lui rappeler en l'occurrence que *Le Mépris* est de Godard, pas de Vadim – vous transmettez, Monsieur le président... (*Applaudissements de la tribune.*) Ce ne serait pas très fair-play non plus de ne pas m'étonner que ses seules références culturelles sont la fanfare... (*Rires*

et exclamations.) Ni de lui dire – si vous voulez bien transmettre, Monsieur le président – qu’il ne faut pas confondre coupe et question, et qu’il aurait peut-être alors fallu choisir la coiffure, Madame Roulet...

Mesdames et Messieurs de la droite élargie – pardon, échanquée, puisque vous refusez le terme... –, je pense que sabrer dans le budget est effectivement un projet de société; nous sommes beaucoup de ce côté-ci à le penser. C’est un projet petit parce qu’il transpire la revanche, on l’a dit. C’est un projet cynique parce qu’il assume son mépris pour une part de la population. C’est un projet glacial parce qu’il marque le début d’une série d’attaques contre les plus précaires d’entre nous. C’est un projet triste, enfin, parce que vous n’avez plus de rêves, Mesdames et Messieurs... Je n’articulerai aucun chiffre. On les a vus, on les a entendus. Cette comptabilité, je vous la laisse. Elle ne vous arrange que pour jeter un voile pudique sur des situations que vous feignez d’ignorer, mais que nos citoyens doivent connaître.

Le magistrat Kanaan vous l’a dit, ces coupes maladroites, inconséquentes auront des répercussions réelles sur des projets culturels. Ce n’est pas de la fiction. A qui espérez-vous faire croire que ces amputations n’auront aucun effet sur les humains qui les portent? Selon les secteurs, c’est l’encouragement à un jeune auteur qui sera supprimé, c’est le mandat d’un administrateur qui restera à négocier ou un décor qu’il faudra abandonner. Ce sont des costumes qui ne verront pas le jour, un concert qui sera annulé, un moyen-métrage qui deviendra court, un enregistrement qui ne se fera pas, une maquilleuse qui restera au chômage, une tournée qu’il faudra repousser, et j’en passe.

Autant de livres qui ne verront pas le jour, de productions qui seront fragilisées, de renoncements esthétiques, de carrières empêchées, de chômage prolongé et surtout, surtout – et c’est là le paradoxe – autant d’occasions manquées pour des entreprises culturelles, puisque les artistes ont des entreprises culturelles – mettez-vous ça dans la tête. Autant d’occasions qui ne permettront pas à ces entreprises culturelles de générer du rendement autour de leur projet. On vous l’a assez dit, mais il semble bon de vous le rappeler: chaque franc investi dans une subvention en rapporte davantage à la collectivité.

Une voix. Mais arrête!

M. Stéphane Guex. Je vais vous le rappeler parce que ce n’est pas encore rentré: chaque franc investi dans une subvention rapporte davantage à la collectivité. Ce n’est pas un alexandrin, mais si vous voulez bien l’apprendre par cœur et me ramener ça lundi...

Le président. S’il vous plaît...

M. Stéphane Guex. C'est vraiment regrettable pour ne pas dire ignare de priver nos citoyens de cette manne indirecte. Le voilà, votre projet de société, Mesdames et Messieurs de la droite évasée. Aujourd'hui, suppression pure et simple de certaines manifestations culturelles, et demain, quoi? Aujourd'hui, mise en danger de la diversité de notre scène locale, et demain, quoi? Aujourd'hui, offre culturelle et accès à la culture réduit, et demain, quoi? Aujourd'hui restriction dans l'édition et dans la publication, et demain, quoi? Aujourd'hui, frein à la promotion d'auteurs, de chorégraphes, de metteurs en scène, de musiciens et de tous nos talents émergents, et demain, quoi? Aujourd'hui, perte d'emplois dans de nombreux secteurs, et quoi demain? (*Exclamations.*)

Je vous le dis, demain, dans un an et dans les années qui suivront, vous continuerez cette destruction têtue de tout ce qui peut constituer une politique cohérente en matière de lien social, d'intégration, d'égalité, de solidarité, de lutte contre l'exclusion. Vous vous acharnez de manière forcenée comme vous le faites déjà contre tout ce qui élève l'humain. Votre projet de société est une politique de caste, Mesdames et Messieurs. (*Exclamations.*)

Mesdames et Messieurs de la droite boursoufflée, il y a quelques semaines...

Le président. Monsieur Guex, s'il vous plaît, mesurez vos propos...

M. Stéphane Guex. Je vous entends, Monsieur le président, je n'utiliserai plus le mot «boursoufflé», je vous le garantis.

Le président. Merci, Monsieur Guex, car je vous coupe si vous continuez à monter en puissance. (*Huées.*)

M. Stéphane Guex. Mesdames et Messieurs les représentants de la droite non boursoufflée, vous faisiez vos sucrées il y a quelques jours pour des coups de peinture sur une vitrine, mais aujourd'hui vous vous comportez comme des vandales!

M. Pascal Spuhler (MCG). Allez vous coucher! A la niche! Couché!

M. Stéphane Guex. Oui, Messieurs-dames de la droite surprotéinée, votre projet de société est un projet de vandales! Vous vous en prenez à toutes ces personnes déjà précarisées pour les exclure un peu plus.

Une voix. N'importe quoi!

M. Stéphane Guex. Vous ne voulez pas d'assistés? Mais vous les créez! Vous fustigez les chômeurs, alors que vous détruisez les emplois.

Une voix. Mais bien sûr...

M. Stéphane Guex. Vous déplorez qu'il y ait trop de bénéficiaires de l'Hospice général, par contre vous leur ouvrez la porte. Voilà pourquoi votre projet de société est un projet petit, cynique, glacial et triste.

Quand il voyait qu'on coupait dans le budget des arts au nom de l'effort de guerre, Churchill, vous vous le rappelez, demandait: «Pourquoi alors nous battons-nous?» Vous, pourquoi vous battez-vous? Quel est votre projet de société, Mesdames et Messieurs de la droite élastique? Nous ne sommes pas en guerre, Mesdames et Messieurs de la droite empâtée. Ne la déclarez pas à la population. Ne vous trompez pas de cible et renoncez à ces coupes ravageuses! (*Applaudissements soutenus de l'Alternative et de la tribune.*)

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Oh là là, bon alors je vais noter tous les adjectifs, il faut essayer de faire une synthèse, reprendre les termes... Je ne m'alignerai pas sur notre collègue Stéphane Guex, mais je dirais que le problème avec ces fonds généraux, en plus de les diminuer de 10%, c'est que c'est bien sur ces fonds-là que les conventions avec les compagnies sont faites. Il y en a tant pour la danse, tant pour le théâtre. Il y en a six pages, si vous vous donnez la peine de prendre la brochure des comptes 2014... Le département de la culture et du sport, dans sa transparence, publie ligne par ligne, montant par montant, projet par projet, exactement ce pour quoi sont distribués ces fonds. En cela, je rejoins M^{me} Rouillet, notre préopinante, qui a rappelé qu'on avait fait ces fonds généraux pour être plus souples.

Oui, c'est plus souple, car des artistes voient leur projet suivi de A à Z, et ils méritent absolument d'être soutenus, même si c'est par le biais de ces fonds culturels, puisque les compagnies, les artistes et les personnes peuvent être soutenus plusieurs années de suite sans qu'ils aient forcément de ligne au budget. Maintenant, tous les subventionnés ont 2% en moins. A cela s'ajoutent les pourcentages en moins de l'Etat. Ça commence à faire beaucoup... S'ajoutent encore ces compagnies-là, qui fonctionnent au projet. Vingt-six projets de danse ont été soutenus en 2014, sans compter les conventions. On a soutenu également au moins 40 projets de théâtre et 18 projets dans les actions culturelles de média-

tion. On ne va pas tous les citer, mais ce sont à chaque fois des manifestations publiques, qui sont d'ailleurs souvent itinérantes. Il y a des choses qui font vivre Genève. Nous pensons donc, nous les Verts, comme probablement toute l'Alternative, que ces coupes vont effectivement énormément précariser de gens.

C'est tout particulièrement un casse-tête pour les compagnies et associations au bénéfice d'une convention, car elles ont des sommes avec des indicateurs. Elles ont un lourd cahier des charges. On ne peut pas, comme cela, diminuer sur des engagements qui ont déjà été pris. L'intérêt de ces conventions est justement qu'elles permettent à ces compagnies, ces associations de prévoir et d'organiser leur travail sur un temps plus long que ce qui est convenu dans le cas où elles ont un seul et unique projet de temps en temps. On peut refaire tout le discours sur la diminution de 2%. C'est une coupe importante. C'est une coupe qui n'est pas acceptable dans la situation des artistes. Nous ne pouvons absolument pas la soutenir.

M. Lionel Ricou (DC). Nous avons eu l'occasion de le rappeler ce matin, le Parti démocrate-chrétien est un ardent défenseur de la culture à Genève. (*Exclamations.*) Nous avons voté tous les crédits pour les institutions, y compris le MAH, ce que l'extrême gauche n'a pas soutenu, pour rappel. Nous avons soutenu la rénovation du Grand Théâtre, nous avons soutenu l'Alhambra, le dépôt du Carré-Vert, qui a été évoqué tout à l'heure, et nous avons soutenu la Nouvelle Comédie. Nous sommes des ardents défenseurs de la culture. Ce n'est cependant pas une raison pour être des défenseurs aveugles ou qui n'auraient pas un regard critique sur ce que proposent les acteurs culturels.

Il s'avère que nous avons reçu il y a une dizaine de jours un rapport d'évaluation sur les Unités d'action communautaire. (*Exclamations.*) Dans ce rapport, nous avons pris connaissance du fait que les missions n'étaient pas claires, que l'organisation, la hiérarchie n'étaient pas claires, que le pilotage n'était pas clair, que la prestation était inefficace. Nous avons eu l'occasion d'en parler, et encore pas plus tard que tout à l'heure.

Comment avons-nous obtenu ce rapport d'évaluation? Nous l'avons obtenu après avoir menacé de faire une coupe, après avoir menacé de supprimer ce service. Tout d'un coup, le Conseil administratif a réalisé qu'il y avait peut-être lieu de se pencher sur ce service pour savoir ce qui s'y passe. Résultat des courses: nous avons ce rapport qui met en avant un certain nombre de faiblesses, de déficiences, une certaine inefficacité.

Concernant ces fonds de soutien à la création, cela fait déjà quelque temps que nous posons des questions pour connaître leur affectation, la stratégie, pour connaître les priorités en matière de danse, de théâtre, de cinématographie, d'art

contemporain, pour connaître les priorités d'affectation de ces différents fonds. On nous apporte toujours la même réponse. On nous renvoie aux comptes et à la liste des bénéficiaires. Cela ne nous satisfait pas, cela ne nous satisfait plus. Nous voulons une évaluation précise. Nous avons bien entendu la magistrate Sandrine Salerno. Si nous avons bien compris, elle a dit que c'était elle, ministre des finances, qui décide ce que l'on évalue, quel audit on fait, dans quelle mesure on évalue tel ou tel service. Nous invitons le magistrat Sami Kanaan à s'affirmer, à s'autonomiser, à prendre les choses en main, à examiner cette question et à nous apporter un rapport, une évaluation sur l'utilisation de ces fonds.

Ces fonds s'élèvent à 7 millions de francs. Ce n'est pas rien, c'est un montant important. Nous voulons savoir si cet argent est bien utilisé. Nous voulons également savoir si les bénéficiaires sont satisfaits. Nous voulons savoir si leur affectation répond à une politique, à des priorités de politique culturelle. Nous souhaitons connaître tous ces éléments. Vous direz que la méthode est un peu brutale. Mais c'est parce que nous n'avons pas d'autre choix face à un conseiller administratif borné, face à une majorité du Conseil administratif qui refuse d'entrer en dialogue avec le Conseil municipal. Nous n'avons pas d'autre choix que de brandir cette menace et de voter cette coupe.

Cette coupe permettra au magistrat et aux différentes commissions chargées de la distribution de ces fonds de les distribuer pour environ dix mois d'activité. Le magistrat a donc environ dix mois pour venir nous convaincre que ces fonds sont bien utilisés, qu'ils répondent aux attentes et aux besoins de ses priorités culturelles. Nous verrons par la suite, dans dix mois ou lorsqu'il aura entrepris une démarche d'évaluation, si nous estimons qu'il est opportun de les compléter.

Et puis, un autre problème lié à ces fonds a été évoqué et, contrairement à ce qui a été dit, il l'a été suite à une question que nous avions posée, comme d'autres questions que nous avons posées d'ailleurs en lien avec ce sujet, puisque nous avons largement posé des questions en commission des finances. Nous nous sommes largement intéressés et documentés sur les services et sur les départements. Nous souhaitons également que le magistrat en charge de la culture, qui est, dans le fond, la seule autorité en matière de politique culturelle dans ce canton, se penche sur la situation difficile des acteurs culturels, sur leur précarité, car nous connaissons des acteurs culturels actifs depuis des décennies qui vivent très modestement. (*Brouhaha.*) Or, il y a à l'évidence un problème de saupoudrage. Lorsqu'on veut distribuer des subventions à tout va, sans priorités, lorsqu'on veut toucher un maximum d'acteurs par pur opportunisme, par pur clientélisme, on se retrouve inévitablement avec des acteurs culturels qui vivent dans une certaine précarité financière.

Nous voulons que le magistrat joue son rôle de régulateur de ce secteur. C'est un devoir qu'il a vis-à-vis des acteurs culturels. (*Signe de tête de M. Kanaan.*)

Vous pouvez toujours hocher de la tête, Monsieur le magistrat, mais lorsque nous avons posé cette question en commission, votre collaboratrice nous a bien confirmé qu'elle avait entrepris des démarches avec les différents acteurs culturels, avec les syndicats, pour aborder cette question de la précarité des acteurs culturels. Voilà ce qui motive cette proposition de réduction de subvention.

Le président. Merci, Monsieur Ricou. Nous sommes saisis d'une motion d'ordre de M^{me} Maria Pérez, qui demande la réouverture des débats, en d'autres termes de revenir au débat libre. (*Exclamations.*)

Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 41 non contre 36 oui.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. On a déjà parlé aujourd'hui des subventions en général et des dégâts que font les coupes dans des domaines qui ont pourtant un effet de levier – je l'ai dit, je ne vais pas me répéter. On ne parle plus cependant de 2%, mais de 10%. En fait, on prend en otage les artistes indépendants pour mettre sous pression le magistrat. C'est très grave, c'est lamentable. Je rappelle juste à quoi servent ces fonds de soutien à la création, car il y a visiblement beaucoup de malentendus sur ce qu'ils sont. Je remercie M^{me} Rouillet, qui en a fait l'historique.

Ce sont des compléments bienvenus aux subventions allouées aux institutions établies. On parle du Grand Théâtre, de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), du Théâtre Saint-Gervais, du Théâtre du Grütli, de l'Orchestre de chambre de Genève (OCG), de toutes les institutions pérennes qui reçoivent une subvention dans la durée, laquelle est, en général, liée à une convention de subventionnement pluriannuelle.

A côté de ces institutions, il y a les artistes émergents, les artistes indépendants, les compagnies. Ils font un travail vital, puisqu'il n'y a pas de relève sans ces artistes-là, pas de renouveau du patrimoine culturel; il n'y a pas la diversité d'une scène, il n'y a pas ce plus qui fait qu'une scène culturelle vibre, évolue et se transforme. On n'est pas obligé d'aimer ces artistes. On peut ne pas du tout aimer ce qu'ils font. Cela étant, sans cette scène indépendante, tôt ou tard la scène culturelle se sclérose, se rigidifie; elle devient ennuyeuse et s'enferme dans une routine, dans un répertoire établi.

Lorsque Molière a montré ses pièces pour la première fois, il était très contesté, Mesdames et Messieurs. Heureusement qu'à l'époque ce sont des mécènes qui soutenaient la culture et non la collectivité. Certains ont cru en lui et l'ont soutenu. Aujourd'hui, plus personne ne le conteste. On pourrait se

contenter de jouer éternellement du Molière, du Racine, du Corneille ou du ballet classique. Je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que ce serait une perte.

On a besoin d'artistes émergents, on a besoin d'artistes indépendants. Mesdames et Messieurs, le pire qui pourrait arriver serait qu'un magistrat commence à fixer des priorités sur la bonne ou la mauvaise danse, le bon ou le mauvais théâtre. Ce serait particulièrement grave parce qu'on reviendrait à l'époque des rois de France et des princes qui décidaient ce qui leur plaisait ou pas.

Aujourd'hui, ces fonds, Mesdames et Messieurs, sont effectivement des fonds de soutien à la création dans le domaine du théâtre, de la danse – je le répète parce qu'on oublie visiblement ce que c'est. C'est aussi tout ce qui touche au livre et à l'édition, et Genève est citée en exemple dans toute la Suisse pour sa politique de soutien à l'édition – vous semblez l'oublier. Ce sont aussi les manifestations, aussi bien les festivals de cinéma que les festivals de musique électronique. On n'est pas obligé d'aimer la musique électronique. Genève est cependant une scène reconnue dans toute l'Europe dans ce domaine, et cela mérite d'être relevé.

Ce sont aussi des projets de médiation – et j'y tiens beaucoup – pour faciliter l'accès à la culture à un public plus large. Ce sont également des compagnies établies, reconnues. Je le redis, sur 14 compagnies de danse contemporaine en Suisse soutenues par Pro Helvetia au niveau fédéral, six sont genevoises et bénéficient de ces fonds. Plusieurs d'entre elles ont reçu un Prix suisse de danse. Omar Porras, jusqu'au moment où il fut nommé au Théâtre Kléber-Méleau, a été soutenu par ces fonds généraux, tout comme de nombreux acteurs de théâtre. Ce sont aussi des festivals de cinéma comme Black Movie, je l'ai dit, comme Filmar en Amérique latina, comme le Festival international du film oriental (FIFOG), comme Animatou. Même un projet aussi sympathique et apprécié de tous les Genevois et les Genevoises, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, y compris la Genève internationale, Ciné Transat, est soutenu sur ces fonds.

Vous avez aussi les musiques et chorales, les chœurs, les musiques classiques, à part les grands ensembles comme l'OSR ou l'OCG. Vous avez les fanfares, effectivement. Elles sont soutenues sur ces fonds. Vous vous attaquez à tout ce qui fait la diversité et la richesse de notre scène culturelle juste pour faire pression sur le magistrat, félicitations... (*Applaudissements.*) Ça, c'est de la politique intelligente!

L'obsession de l'audit, Mesdames et Messieurs... Bien sûr qu'on peut améliorer un système! Aujourd'hui, ces fonds sont attribués sur la base de projets ou de conventions établies sur préavis des commissions, que je suis à la lettre. Il est rarissime que j'en dévie et, si c'est le cas, c'est d'ailleurs plutôt dans le sens du projet, néanmoins c'est rare. On pourrait faire des statistiques. Je réponds à toutes les questions que vous voulez.

La question de la transparence maintenant. C'est intéressant! Vous reprochez un manque de transparence au moment du budget. Mais lorsque vous votez le budget du Grand Théâtre, vous ne me demandez pas quelle sera la saison. Quand vous votez le budget du MAH, vous ne me demandez pas quel sera le programme d'exposition. (*Brouhaha.*) Quand vous votez le budget de l'OSR, vous ne me demandez pas quelle sera la saison. Vous ne me demandez même pas ce que va programmer M. Macasdar au Théâtre Saint-Gervais, pas plus que ce qui sera programmé au Théâtre du Grütli. Mais pour les fonds généraux, vous voulez que je vous annonce ce qu'on va dépenser à l'avance, c'est juste absurde...

Une voix. Bravo!

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Et vous vous attaquez aux artistes indépendants. (*Applaudissements.*) En fait, vous voudriez vous mêler directement de choix artistiques. Je me méfie infiniment de tout élu, y compris à l'exécutif, qui veut se mêler de choix artistiques, parce que c'est le début de la fin.

Des voix. Bravo! (*Applaudissements.*)

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'ai entendu M. Ricou s'ériger en défenseur du statut des artistes. Je lui en sais gré. Il se trouve que les règles principales qui le régissent dépendent de l'assurance-chômage au niveau fédéral. Je discuterai dès la semaine prochaine avec le magistrat de son parti, mon excellent collègue Guillaume Barazzone, conseiller national par ailleurs, pour qu'il intervienne à Berne sur l'assurance-chômage fédérale. C'est la révision de 2011, en effet – ça m'a marqué parce que je venais d'entrer en fonction –, qui a précarisé beaucoup plus les intermittents du spectacle, parce qu'on a allongé le délai de cotisation. Ce n'est d'ailleurs pas seulement valable pour les artistes, c'est valable pour tous les gens qui ont des emplois précaires, des emplois de courte durée à répétition. Tous les intermittents de la vie professionnelle – et ils sont de plus en plus nombreux – doivent cotiser beaucoup plus longtemps pour garder leurs droits à l'assurance-chômage. Cela inclut assurément les artistes. On a obtenu à grand-peine une petite concession du Secrétariat d'Etat à l'économie au niveau fédéral. Cela a consisté à allonger un peu la période qui compte double. Il reste qu'en 2011, effectivement, la Confédération a lourdement précarisé les artistes.

Et on discute de cela entre collègues au niveau suisse. A Lausanne, Zurich, Berne et Genève, à Bâle, à Winterthour... On en subit les conséquences, puisque c'est évidemment vers les municipalités que les artistes qui se précarisent se tournent pour essayer de compenser ces pertes. Donc, Monsieur Ricou, je suis

entièrement d'accord avec vous, les artistes sont précaires. Alors, si je vous entends bien, il faudrait qu'on subventionne beaucoup moins d'artistes mais mieux. On discute beaucoup de cela avec les artistes. Effectivement, on pourrait «éliminer» entre guillemets du marché de l'emploi deux tiers d'entre eux pour mieux payer le tiers qui reste.

Eh bien, ils s'y refusent, parce que être artiste, c'est aussi une vocation et qu'on ne va pas éliminer à un moment donné deux tiers des artistes sur le marché juste pour en payer mieux quelques-uns. On est en discussion avec les syndicats. On essaie de trouver des solutions. Cela étant, dans ce domaine, il n'y a pas de miracle, quelqu'un doit payer les artistes. Soit ce sont les impôts locaux, soit c'est l'assurance-chômage. A vous de dire ce que vous préférez. Je suis prêt à en discuter avec vous en toute franchise parce que ce n'est pas une problématique simple. Il y a du travail à faire dans ce domaine, et on essaie d'y travailler en améliorant leur statut au quotidien. On fait du travail concret sans faire d'effets de manches.

J'ai fait un petit décompte. En 2014, mis à part les festivals et les compagnies conventionnées, si on regarde les projets ponctuels, indépendants qui se soumettent aux commissions de préavis, nous avons soutenu, avec ces fonds généraux, 374 projets, ce qui représente 1879 emplois créés. Ce sont bien sûr des emplois de courte durée pour la plupart, des emplois précaires. Vous biffez 10% de la somme, vous êtes en train de biffer près de 200 emplois d'artistes. Il ne faut pas qu'il y ait de malentendu, ce soir, Mesdames et Messieurs des partis qui prétendent défendre l'emploi, vous êtes en train de biffer, pour 2016, près de 200 emplois d'artistes. Je ne suis pas certain que c'était votre intention, mais je vous en informe au cas où il y aurait un doute.

Enfin, par rapport au désenchevêtrement, je crois que c'est plutôt la droite du Grand Conseil qui a beaucoup tenu à le mettre en œuvre, et en particulier dans la culture. Nous avons passé un accord qui vaut ce qu'il vaut. Les fonds de création seront plutôt chapeautés en Ville, les fonds pour la diffusion le seront plutôt par le Canton. Et hop, vous biffez 10% des fonds généraux en Ville! Cela signifie qu'on transférera moins d'argent au Canton quand vous faites aussi des économies. Comment voulez-vous que le milieu concerné ait confiance dans ces accords si, au moment où vous leur dites que le désenchevêtrement n'est pas censé signifier des pertes pour les concernés, vous biffez 10%? C'est une violation du principe de bonne foi.

Dans les faits, vous punissez les artistes. Vous pensez peut-être mettre la pression sur le magistrat. On m'a envoyé des signaux...: «Sami, si tu acceptes de faire un audit à court terme, peut-être que nous ne voterons que 5% de coupes.» Je n'entre pas dans ce chantage. Je suis prêt en tout temps à remettre en question des procédures. Je suis là pour répondre à toutes les questions. Je suis prêt à améliorer les procédures, s'il le faut, et à faire des évaluations. Mais certainement pas

à entrer en matière sur un chantage juste pour faire des coups politiques aux frais des artistes. (*Applaudissements soutenus.*)

Le président. Merci, Monsieur Kanaan. Il n'y a plus de demande de parole, je peux donc mettre aux voix cet amendement.

M. Alfonso Gomez (Ve). Vote nominal, Monsieur le président!

Le président. Le vote nominal a été demandé il y a un moment.

Mis aux voix au vote nominal, cet amendement est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda

Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Carlos Medeiros (MCG).

Présidence:

M. Rémy Burri (LR), vice-président, n'a pas voté.

Département de la culture et du sport.

*Page 61, politique publique 30, Encouragement à la culture,
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.*

Le président. Nous passons à l'amendement 11 du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche. Il demande le rétablissement de la subvention de Piano Nobile pour un montant de 20 600 francs. Je donne la parole à M^{me} Albane Schlechten.

(La présidence est momentanément assurée par M. Alain de Kalbermatten, vice-président.)

M^{me} Albane Schlechten (S). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillères municipaux, après cette journée de longs et très peu fructueux débats, j'ai un peu l'impression – pour reprendre la métaphore dont a été affublé M. Barazzone – d'être une guerrière qui revient au campement et qui trouve ses fondations saccagées. Ce ne sont pas des coupes d'associations qui se jouent ici en fin de compte, des coupes à Piano Nobile, des coupes linéaires dans les lignes de comptes 36 et 31. On ne sait même pas ce qu'on coupe. Ce qui

se passe ici est réellement un saccage de valeurs, une guerre, et c'est une guerre contre des propositions dans le domaine de l'art et de la culture. C'est une guerre contre des propositions dites alternatives, c'est-à-dire qui se situent en dehors du marché de l'art, en dehors des circuits commerciaux. Elles se situent également en dehors des circuits du divertissement issus d'une certaine majorité. Cette dernière s'amuse à faire des politiques hygiénistes, moralisantes et donneuses de leçons qui nous pourrissent notre tissu associatif et culturel. (*Applaudissements.*)

Et puis, ce que cachent ces différentes coupes, ces différentes propositions de la droite élargie, dilatée, saccadée, allons-y...

Une voix. Et majoritaire!

M^{me} Albane Schlechten. Et majoritaire... Bravo! C'est cet abandon des valeurs de diversité culturelle, c'est cette volonté de destruction. On le savait déjà pour certains, ce n'est pas une nouveauté, mais, pour d'autres, on l'apprend. Est-ce une évolution? Je ne sais pas. Je ne suis pas sûre que la guerre soit une évolution, on en jugera sur le long terme...

C'est une guerre aussi à ces structures qui sont souvent associatives, au recours au bénévolat, folie pour certains, foutaise pour d'autres. Horreur, damnation voire manipulation, on a aussi entendu ça. En fin de compte, il faut se demander pourquoi on donne de l'argent à la culture et aux artistes. C'est vrai, pourquoi leur donne-t-on de l'argent? Pourquoi va-t-on au théâtre? Pourquoi va-t-on voir des expositions? Pourquoi sort-on dans des clubs et écoute-t-on de la musique très forte? Pourquoi lit-on des livres? Je ne suis même pas sûre d'avoir réellement la réponse ou que quelqu'un puisse donner l'ensemble des réponses. Je pense cependant que c'est surtout pour échanger, pour créer du lien, pour se divertir, dans le bon sens du terme, pour voir autre chose, pour s'ouvrir un peu l'esprit et sortir de sa dilatation... (*Remarque.*) Oui, boursouflée, merci.

Je crois que derrière ce geste artistique il y a aussi cette volonté de créer une pensée ou des objets, de revenir sans arrêt à la question du sens, de la signification, de la critique de notre monde. En fin de compte, cette volonté de couper sur les lignes de comptes 36, 31, sur Piano Nobile, sur Am Stram Gram, pic et pic et colégram – comme ça au hasard, on a parlé de loto, du loto du Parti socialiste, du loto du Parti libéral-radical, du Parti démocrate-chrétien, de l'Union démocratique du centre et du Mouvement citoyens genevois –, cette volonté-là est grave. Elle n'est pas drôle; elle sent mauvais, vraiment.

Les retombées ne se verront peut-être pas tout de suite, dans deux mois, six mois, un an, deux ans. De nouveau, c'est comme quand on légifère dans un sens un peu trop restrictif... (*Remarque de M^{me} Magnin.*) Sur le long terme, toutefois,

on sera tous et toutes perdants. Et on perdra aussi ces lieux qui nous sont chers, ces lieux qui sont peut-être issus de la période squat des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, pour faire plaisir à M. Bärtschi... C'est aussi un milieu dont Genève était fière, en tout cas jusqu'à il y a encore quinze ans. Genève était fière de ce milieu, de ce rayonnement, de cette renommée. Je pense aussi que beaucoup de gens sont heureux de vivre, d'évoluer et de travailler à Genève grâce à cette culture et à ces moyens-là de se rencontrer. Ce sont aussi ces lieux qui font venir des personnes, des artistes, des touristes, des expats également.

On est vraiment en train de saboter un pan de notre ville et de notre culture qui nous est quand même cher, sans qu'on s'en rende compte parfois. Cette culture-là fait partie de nous, elle fait partie de notre ville. Nous sommes un samedi soir. Malheureusement, c'est un peu le massacre à la tronçonneuse ou à la hache. De nouveau, je ne suis pas sûre que l'odeur passe très vite... En tout cas l'Alternative démontre ce soir qu'elle ne participera pas à cet épandage. Elle ne sera pas responsable de ce massacre... Non, «massacre» n'est pas assez fort, il faut autre chose. Lynchage? Bêtise... voilà, de cette bêtise, de cette absurdité ambiante.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Cette coupe visant Piano Nobile a été proposée par un collègue de la commission des finances, en l'occurrence M. Sormanni, au prétexte qu'il avait une lettre en main disant que cette association avait cessé son activité. Voilà pourquoi cette coupe a été annoncée et proposée. Lettre en main. Nous n'avons pas eu l'occasion de la lire. Renseignements pris, toutefois, il se trouve que cette association, qui œuvre dans le monde de l'art contemporain, continue bel et bien d'exister. Simplement, elle ne reste plus dans les locaux qu'elle avait. Elle reprend une vie artistique nomade. Comme elle œuvre dans le domaine de l'art contemporain, elle va agir dans un lieu puis un autre puis un autre encore. La subvention qu'elle avait était tout à fait nécessaire pour sa survie artistique. Mais voilà, au prétexte qu'un de nos collègues a une lettre dans la main disant qu'ils cessent leur activité dans leurs locaux, on décide qu'il n'y a plus de raison de leur donner de l'argent, comme ça, sans plus d'explications ou plutôt sans être allé chercher d'autres informations. Nous ne pouvons accepter cette manière de faire – c'est évident –, c'est est pourquoi je vous invite à accepter cet amendement.

(La présidence est reprise par M. Carlos Medeiros, président.)

M. Jean-Philippe Haas (MCG). J'ai bien entendu ma préopinante au sujet de cet amendement proposé par M. Sormanni. Vous n'étiez pas au courant de la lettre. Eh bien, c'est marrant, car tous les commissaires aux arts et à la culture l'ont reçue. Elle est là. Ils annoncent la cessation de leur activité dans leurs

locaux. Un mot sur le montant de la subvention, qui se monte à 20 600 francs. Nous avons eu le plaisir de visiter cette association l'année passée, sous la présidence de M. Thévoz. Nous avons vu ce qu'était cette association. Ils nous ont expliqué qu'une grande partie de la subvention servait à payer le loyer. Et c'est extraordinaire, la subvention servait non seulement à payer le loyer, mais nous subventionnons une association qui est située sur Carouge. (*Remarque.*) Malheureusement ils ont déménagé. Avant, ils étaient sur Genève, maintenant ils sont sur Carouge.

A l'heure actuelle, ils n'ont plus de locaux, ils arrêtent et ils le disent clairement dans ce courrier qui a été transmis aux membres de la commission des arts et de la culture le 28 novembre 2015. Je cite juste la phrase où c'est mentionné: «Nous avons ainsi décidé de cesser nos activités dans un lieu fixe, à regret, pour nous tourner vers une autre forme d'existence, nomade ou ponctuelle.» S'ils ont une existence ponctuelle, ils n'ont qu'à revenir vers le magistrat au fur et à mesure du temps pour lui demander une aide ponctuelle. Mais cette ligne de subvention de 20 600 francs pour payer le loyer – comme on nous l'avait expliqué à la commission des arts et de la culture – n'a plus de raison d'être.

M^{me} Maria Pérez (EàG). Ce soir, à titre personnel, je suis un peu désespérée. Je suis dans ce parlement depuis 2007. En 2004, je participais à un mouvement qui se battait contre des attaques sur les subventions aux fonds indépendants au niveau du Canton. Nous avions dû nous battre. Le Grand Conseil était revenu en arrière sur ces coupes.

En 2011, ici même, j'étais alors conseillère municipale, rebelote, on attaque encore les fonds généraux pour le théâtre. M. Fiumelli, qui était un peu à la manœuvre, avait envoyé quelqu'un d'autre faire le sale boulot. Et il y avait M. Chevrolet. Il y a eu une mobilisation immédiate des milieux culturels, et MM. Fiumelli et Chevrolet sont immédiatement allés, Messieurs-dames, voir les acteurs culturels et parler avec eux. M. Chevrolet a immédiatement dit que son groupe ne ferait bien sûr pas ces coupes. Parce qu'il avait compris. M. Fiumelli est également revenu en arrière en disant qu'il en était finalement hors de question.

Aujourd'hui, quelques années plus tard, ça recommence, c'est désespérant. En fait, j'essaie de comprendre depuis le début ce que M. Ricou entend par efficacité, puisqu'il parle beaucoup d'efficacité. En même temps, on sent qu'il voudrait renforcer le métier, garantir des revenus décents aux personnes. Ecoutez, je le crois. Vous voudrez bien cependant lui transmettre, Monsieur le président, qu'on ne peut pas le faire en sabrant dans les moyens, dans les pauvres moyens dont dispose la Ville de Genève pour les milieux indépendants, puisque ce sont bel et bien de pauvres moyens que l'on donne à la culture indépendante, en comparaison avec ce qui est donné aux scènes.

Il y a trente, trente-cinq ans, il y avait peut-être moins de culture à Genève. C'était peut-être moins effervescent. Je connais le théâtre, je pense que M. Ricou le connaît aussi. Il y avait trois grandes familles théâtrales qui se partageaient le gâteau. On devenait acteur de père en fille, de père en fils. On engageait les oncles, on engageait les cousins. Cela semblait être un milieu fermé. Mais il y avait de l'argent, il y avait du temps pour les répétitions.

Quand je suis arrivée dans le métier du théâtre, on répétait pendant huit semaines. Aujourd'hui, on répète cinq semaines. Des fois, des metteurs en scène, par faute de moyens, mettent les acteurs sous pression. C'est une réalité du métier. On doit répéter des spectacles en trois semaines. On nous fait parfois même répéter deux spectacles en cinq semaines.

Nous sommes certes dans une économie néolibérale, mais je vous exhorte à comprendre que le monde culturel, que l'artistique ne peut pas répondre aux mêmes critères que ceux que vous vivez dans vos milieux économiques. Ça ne marche pas de la même façon, certains dans vos rangs l'ont compris. Ce soir, je vous prie, s'il vous plaît, de ne pas faire une folie, car c'est une folie.

J'ai ici une lettre, Messieurs-dames, une lettre que j'ai réussi à obtenir de divers lieux culturels – 11 lieux situés sur tout le canton pour être exacte –, des lieux qui ont des lignes mais qui seront touchés, par ricochet, par l'appauvrissement qui se produira inévitablement en raison de l'assèchement de la pratique artistique.

M. Pascal Spuhler (MCG). Hors sujet!

M^{me} Maria Pérez. Je ne suis pas hors sujet! Je ne suis pas hors sujet.

M. Daniel Sormanni (MCG). Hors sujet!

Le président. Attendez, Madame Pérez! Il n'y a que moi qui décide si c'est hors sujet ou pas! J'aimerais que les conseillers municipaux en tiennent compte. (*Rires et applaudissements.*)

M^{me} Maria Pérez. Merci, Monsieur le président. Je ne suis pas hors sujet et je vais vous expliquer pourquoi.

Depuis trente-cinq ans, les formes artistiques, à tous niveaux, que ce soit dans les arts plastiques, dans la musique, dans le théâtre, dans l'art pictural, ont évolué.

Il y a une émergence, une fièvre de création. Nous avons cette chance à Genève, Genève bouillonne de talents. Vous dites, Monsieur Ricou – vous transmettez, Monsieur le président –, qu’il faut des artistes confirmés et professionnels. Mais ce sont tous des professionnels!

A Genève, en Suisse romande, nous avons des écoles d’excellence. Les gens viennent de France, de Belgique; les gens viennent de l’étranger pour faire ces écoles parce que ce sont des écoles d’excellence. Elles sont d’ailleurs subventionnées par le Canton.

Ce soir, ce qui est en train de se passer est une folie. Je me permets de vous lire cette lettre et j’en finirai pas là. (*Remarque.*) Je vous demande d’écouter, je ne vous insulte pas. Je vous demande de réfléchir. Le troisième débat aura probablement lieu lundi. S’il vous plaît, allez voir les acteurs culturels, allez voir les artistes! Essayez de comprendre, car cela ne fonctionne pas comme ce que vous connaissez.

M. Daniel Sormanni. Elle nous prend pour des ploucs!

M^{me} Maria Pérez. Je ne vous prends pas pour un plouc! Je vous lis cette lettre: «Les coupes prévues par le Canton et la Ville de Genève menacent aujourd’hui la culture. Nous qui sommes en charge de diverses institutions culturelles genevoises exprimons notre crainte de voir fortement aggravées les conditions de travail déjà très difficiles des artistes et durablement affaiblie la vie artistique et culturelle de la région. Dans une période de crise, il est plus nécessaire que jamais de permettre à la société de réfléchir, de s’interroger et de se retrouver autour d’œuvres d’art et de pensée. Solidaires des revendications du mouvement «La culture lutte», nous appelons à l’annulation des coupes prévues dans les budgets 2016 de la Ville et du Canton de Genève.» C’est signé Hervé Loichemol, directeur de la Comédie de Genève, Fabrice Melquiot, directeur d’Am Stram Gram, Anne Brüscheiler, directrice du Forum Meyrin, Frédéric Polier, directeur du Théâtre du Grütli, Philippe Macasdar, directeur du Théâtre Saint-Gervais, Mathieu Bertholet, pour Le Poche, Gabriel Alvarez, pour le Galpon, Eric Devanthéry, pour le Théâtre Pitoëff, Rossella Riccaboni, pour le Théâtre du Loup, Jean Liermier, pour le Théâtre de Carouge et Isabelle Matter, pour le Théâtre des Marionnettes de Genève.

Je pense que vous devez entendre ces gens, qui ont été nommés par notre Ville de Genève. Vous devez les écouter. Appelez-les! Allez leur parler! Ecoutez ce qui se passe, car je vais vous dire, Mesdames et Messieurs...

M. Daniel Sormanni. Elle «budgesse», hein!

M^{me} Maria Pérez. Oui, c'est le budget.

M. Daniel Sormanni. Pétition!

M^{me} Maria Pérez. Non, ce ne sera pas une pétition! Ce sera un référendum.

Le président. Monsieur Sormanni, laissez parler Madame...

M^{me} Maria Pérez. Nous irons l'expliquer. Nous organiserons la résistance. Les artistes, les spectateurs méritent la vie culturelle que la Ville de Genève leur a offerte jusqu'à présent. Des gens viennent des quatre coins de Suisse pour voir des spectacles à Genève. Vous ne pouvez pas faire fi de cela.

La résistance s'organise. Je ne sais pas sous quelle forme cela se fera. Peut-être qu'on arrêtera de jouer le spectacle aux trois quarts, peut-être que ce sera des grèves totales! Nous ferons des référendums et, devant la population de cette Genève qui aime s'amuser, qui aime jouir de la vie genevoise qui est riche, nous gagnerons. (*Applaudissements soutenus de la tribune.*)

Le président. Encore une fois, retenez votre joie à la tribune... Pour le reste, je tiens à préciser, en tant que président de cette institution, que les minorités seront toujours respectées dans cette enceinte. On va continuer avec M. Jean-Charles Lathion.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Merci, Monsieur le président. Eh bien, après ce discours d'une véritable passionaria, il me sera certainement difficile d'obtenir les mêmes applaudissements... (*Applaudissements de la droite.*) Néanmoins, j'aimerais revenir au sujet qui nous intéresse, car nous sommes tout de même en train de discuter de l'amendement concernant Piano Nobile. Or, nous avons là la démonstration de ce que nous reprochons non pas aux artistes, parce qu'ils sont clairs, mais à notre magistrat. Nous avons également la démonstration du discours que nous tient la gauche en permanence, et de ce que nous avons produit au niveau des bancs de la droite. M. Jean-Philippe Haas nous a lu une lettre tout à l'heure de Piano Nobile. Elle date du 28 novembre 2015. Ce n'est donc pas quelque chose qu'on a ressorti des tiroirs! C'est tout récent. Je vous rappelle qu'ils nous disent clairement: «Nous avons ainsi décidé de cesser nos activités dans un lieu fixe, à regret, pour nous tourner vers une autre forme d'existence,

nomade ou ponctuelle.» Alors nous avons tout de même le droit de nous poser des questions! Voyez-vous, nous, au Parti démocrate-chrétien, nous étions même prêts à nous abstenir sur ce sujet parce que nous pensions que le magistrat nous apporterait des explications et que nous pourrions nous décider.

Mais qu'a dit le magistrat tout à l'heure? Le magistrat a été assez clair lorsque nous avons parlé de la thématique générale chère à M^{me} Maria Pérez et qui lui a valu ces gros applaudissements. M. Kanaan a dit clairement qu'il ne bougerait pas d'un iota. Il s'érige en chef de guerre. Quand M. Kanaan a évoqué la possibilité de négociation – on a parlé de 10%, de 5% – il a dit qu'il ne rentrait pas dans ce jeu-là. Il reste sur ses positions. On n'est pas dans la négociation, on n'est pas dans le dialogue.

Ce matin, M^{me} Salerno, qui avait tous ses esprits (*exclamations*), nous disait clairement qu'elle avait essayé de nous comprendre, qu'elle avait essayé d'aller dans notre sens. Eh bien, on reproche à l'actuel magistrat une absence de priorités. C'est aussi ce qui lui est reproché par pas mal d'acteurs, peut-être pas ceux qui ont applaudi aujourd'hui, mais par ceux que l'on fréquente aussi dans d'autres lieux. On lui demande de clarifier ses positions dans les domaines qui sont touchés par ces propositions de coupes. Il refuse. Il refuse même de revenir sur un pourcentage. Il refuse la négociation, il refuse la discussion.

Alors oui, nous restons dans nos tranchées. Ce n'est vraiment pas une position responsable. Le magistrat devrait être celui qui sait aller vers les uns et les autres pour discuter, faire de nouvelles propositions. Non, il refuse de le faire. Moi, je peux vous le dire, car j'ai toujours fait partie de ceux qui voulaient défendre les artistes, les acteurs culturels, je suis désolé de constater une position de ce type-là. Je pense qu'aujourd'hui le magistrat est montré du doigt afin qu'il prenne position. Il refuse de le faire, eh bien, qu'il reste dans sa posture de guerrier, et vous aurez 10% en moins. (*Applaudissements de la droite.*)

Le président. La parole est au guerrier, M. Sami Kanaan...

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président de séance. Pour revenir peut-être à cet amendement, au cas particulier de Piano Nobile, j'aimerais tout de même attirer votre attention, Mesdames et Messieurs, sur le fait que ce cas est malheureusement représentatif de la problématique de nombreux petits lieux indépendants dans l'art contemporain comme dans d'autres disciplines artistiques. A Genève, les lieux abordables sont rares, les lieux possibles sont chers et les revenus sont évidemment difficiles à obtenir si on n'a pas de subvention, en tout cas pour les artistes émergents. Pourtant, ils font un travail indispensable.

Vous avez de nombreux lieux qui travaillent avec 10 000 francs, 20 000 francs, 30 000 francs de subventions annuelles. Parfois ils ont un lieu fixe qu'ils gèrent de manière bénévole, avec toutes les difficultés, les charges d'intendance que cela implique. Effectivement, Piano Nobile nous avait informés de ses difficultés. Ils sont sur la commune de Carouge. Il se trouve que je respecte quand même le principe de territorialité. J'ai sollicité le Canton qui soutient déjà Piano Nobile à certains degrés pour voir s'il pouvait faire quelque chose. Il a refusé.

Nous-mêmes nous versons 20 600 francs. C'est à la fois peu et beaucoup. C'est peu du point de vue du budget de la Ville de Genève. Aujourd'hui, vous pouvez être très fiers d'avoir une économie de 20 000 sur un budget de 1,2 milliard... Je vous félicite. Avec ça, on va beaucoup diminuer la dette... En revanche, vous pénalisez lourdement une association indépendante.

Une voix. C'est intelligent, ça...

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. On me parle de la dette depuis ce matin. Je parle aussi de la dette, puisque c'est la préoccupation majeure de la droite, qui décide aussi de faire des coupes, de punir les artistes indépendants à hauteur de 10%, en leur retranchant 700 000 francs. Là aussi, brillante contribution à la baisse de la dette... Elle sera historique, cette contribution, pour faire baisser la dette. Par contre pour les artistes – je l'ai déjà dit – c'est 200 emplois en moins dès 2016.

J'en reviens à Piano Nobile. Le Conseil administratif le dit souvent, heureusement qu'on a le règlement relatif au plan d'utilisation du sol de la Ville de Genève. Il nous permet de protéger jusqu'à un certain point les lieux culturels comme les cinémas. Il ne nous permet en revanche pas de protéger toute l'activité culturelle en Ville, qui est pourtant indispensable pour la diversité de notre tissu social, économique, tout simplement de notre vie urbaine.

Plein d'activités cherchent des lieux abordables, gratuits ou à prix abordables. On n'en trouve pas. On essaie d'en trouver dans les plans financiers des nouveaux quartiers, comme la caserne des Vernets, dans le secteur Praille-Acacias-Vernets en général, au Carré-Vert, à Sécheron. Toujours est-il que quelqu'un doit payer. Et comme le Canton tolère évidemment des taux de rentabilité tout à fait faramineux pour les promoteurs, il est difficile après de proposer des locaux pour la vie associative en général et pour la vie culturelle en particulier.

Effectivement, nous avons reçu un courrier à fin novembre – vous l'avez eu plus vite que moi, bravo... Ils disaient qu'ils n'avaient plus un lieu fixe mais un lieu nomade. Eh bien, j'ai un scoop, Mesdames et Messieurs, au cas où vous ne

le saviez pas, il y a plein d'activités que nous soutenons avec des subventions qui sont nomades! Et heureusement, parce qu'on ne se paie pas franchement des locaux de luxe avec 20 000 francs... Nous allons donc examiner sous quelle forme ils continueraient. Nous étions en contact avec eux.

Vous préférez prendre les devants. Le Conseil municipal se substitue au Conseil administratif, à l'administration, et coupe du jour au lendemain. Vous pouvez le faire, bien sûr, c'est votre droit. Vous pouvez couper n'importe quelle subvention du jour au lendemain. Vous en prenez aussi la responsabilité. Genève vivra peut-être très bien sans Piano Nobile, c'est un fait. Cela étant, comme ça, en passant, vous tuez une activité parmi d'autres. Vous ne nous laissez même pas le temps d'évaluer avec eux quelle est la bonne solution. Il se trouve que leur activité nomade sera moins à Carouge qu'en ville de Genève.

Mesdames et Messieurs, vous amenez aujourd'hui un état d'esprit. Vous parlez de chef de guerre, vous parlez de tranchées. C'est un discours extrêmement belliqueux. Ce que j'ai dénoncé tout à l'heure n'est pas une histoire de négociation. Je rappelle les termes de la discussion – vous le transmettez à M. Lathion, Monsieur le président. En gros, je pouvais peut-être obtenir une réduction de la coupe de 10 à 5% si je trouvais la compensation ailleurs dans le département. Et les élus démocrates-chrétiens m'ont dit que ça dépendait de moi, que ça ne dépendait que de moi. Il fallait que je coupe ailleurs 700 000 francs pour ne pas les enlever aux artistes. Ça s'appelle du chantage, pas de la négociation.

Ce sont des jeux politiques, Mesdames et Messieurs. Ce sont des petits jeux politiques et, à titre personnel, je regrette amèrement que le groupe de la droite élargie qui en ait fait le plus en prenant en otage les artistes, qui ait proposé une diminution de 10% pour les artistes indépendants et d'autres coupes de ce genre-là – je m'adresse à M. Lathion ou à M. Ricou – soit le Parti démocrate-chrétien. Je trouve cela vraiment, vraiment lamentable. (*Applaudissements.*)

L'avenir de la culture genevoise ne se jouera certainement pas sur ces 20 000 francs, mais vous en avez fait un symbole. C'est votre choix, je le regrette. Nous essayerons de soutenir cette association autrement. J'ose espérer que votre attaque n'était pas dirigée contre eux, puisque vous n'arrêtez pas de dire que ce n'est pas contre les artistes mais contre le magistrat. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous répondons à toutes les questions que vous voulez. S'il y a un manque de transparence, nous sommes prêts à en discuter. Si vous tenez tellement à faire des évaluations, nous en ferons. Cela étant, vous venez de couper aussi dans les lignes 31 qui paient en général les évaluations. C'est un peu contradictoire, mais ce n'est pas grave, vous n'êtes plus à une contradiction près... J'insiste toutefois sur le fait qu'en prenant des artistes en otage, votre jeu politique est inacceptable.

Le président. Je salue à la tribune M^{me} Christiane Olivier, une ancienne collègue. (*Applaudissements.*) Avant de passer au vote, je vous donne encore deux ou trois renseignements parce que je sais que vous avez tendance à partir très vite. Vous devez prendre vos affaires. Demain, la salle sera ouverte au public. Nous vous donnons rendez-vous lundi à 17 h.

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement est accepté par 37 oui contre 33 non (9 abstentions).

(*Applaudissements de l'Alternative et de la tribune.*)

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Ont voté non (33):

M. François Bärtschi (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Se sont abstenus (9):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

4. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

5. Interpellations.

Néant.

6. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je vous souhaite un bon retour dans vos foyers ou où vous voulez. Les *afters* sont toujours ouvertes... Au revoir!

Séance levée à 23 h 15.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	3422
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3422
3. Rapports oraux de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2016 (bis) (PR-1158 A/B/C). Suite du deuxième débat	3422
4. Propositions des conseillers municipaux	3488
5. Interpellations	3488
6. Questions écrites	3488

Le mémorialiste:
Ramzi Touma